

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Niger	
TITRE DU PROJET : Consolidation de la paix et de la résilience communautaire dans la région de Tahoua face aux risques sécuritaires et aux changements climatiques.	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : ONU Femmes, UNFPA et UNCDF	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : Gouvernement : Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (partie nationale) ; ministère de la Promotion de la Femme (partie nationale) ; ministère de l'Entrepreneuriat des Jeunes (partie nationale) ; le ministère de la Jeunesse ; le ministère de la santé et de la population et des Affaires Sociales ; le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification ; le ministère de la Formation Professionnelle et le ministère de l'Education Nationale. ONGs : ONG Diko (Soutien en langue Zarma) ; Réseau des Femmes pour la Paix (REFEPA) ; Action pour le Bien-Etre (APBE) ; ONG ADKOUL ; Association pour le développement économique et social des populationns-ADESP ; ONG VEIL Niger. D'autres partenaires seront recrutés selon les procédures des agences concernées et sur base d'un processus compétitif après l'approbation du projet. OSCs : Associations de femmes et de jeunes de la région de Tahoua et/ou des communes de Allela, Bagaroua, Tébaram, Takanamat, Tillia, Tassara et Tchintabaraden.	
Durée du projet en mois^{1 2} : 30 mois	
Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Région de Tahoua, et les communes de Allela (département de Konni), Bagaroua (département de Bagaroua), Tébaram et Takanamat (département de Tahoua), Tillia (département de Tillia), Tassara (département de Tassara) et Tchintabaraden (département de Tchintabaraden).	
Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous : <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes ³ <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes ⁴ <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux () entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

ONU Femmes : \$ 1 449 960

UNFPA : \$ 1 333 060

UNCDF : \$ 716 740

Total PBF : \$ 3 499 760

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF.*

L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**PBF 1^{ère} tranche (50%) :**

ONU Femmes : \$ 724 980.00

UNFPA : \$ 666 530.00

UNCDF : \$ 358 370

Total : \$ 1 749 880.00**PBF 2^{ème} tranche* (50%) :**

ONU Femmes : \$ 724 980.00

UNFPA : \$ 666 530.00

UNCDF : \$ 358 370.00

Total : \$ 1 749 880.00**PBF 3^{ème} tranche* (_%) :**

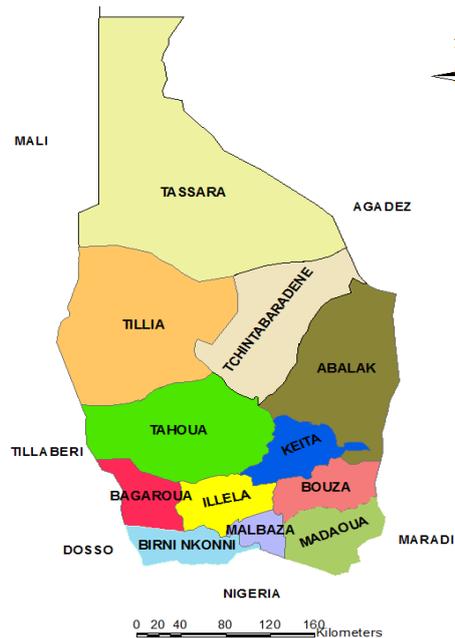
XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

XXXX : \$ XXXXXX

Total : \$ XXXXXX**Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extraits) :**

Carte de la Région de Tahoua et les limites administratives



La région de Tahoua est limitée au nord par la région d'Agadez, au nord-ouest par la République du Mali, à l'ouest par les régions de Tillabéri et Dosso, à l'est par la région de Maradi, et au sud par la République fédérale du Nigeria. Sa proximité avec la région de Tillabéri et notamment la zone des « trois frontières » (Niger, Burkina Faso et Mali), fait d'elle une zone en proie à des attaques des groupes armés non étatiques (GANE) avec un fort impact sur les femmes et les jeunes ainsi qu'un risque énorme de basculement envers des conflits violents. En plus, la région de Tahoua, à l'instar d'autres régions du Niger, fait face aux effets du changement climatique qui se manifestent par une dégradation notable des terres cultivables, une plus grande fragilité des écosystèmes et des opportunités de développement socio-économique extrêmement réduites pouvant occasionner de tensions intercommunautaires pour l'accès et le partage des ressources productives mais également conduire les populations à des déplacements massifs à la recherche d'un meilleur bien être.

Le présent projet a été initié afin de prévenir le basculement dans l'insécurité et la violence généralisée dans la région de Tahoua. Il vise à renforcer les mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits, favoriser une adaptation et résilience au changement climatique, en promouvant le rôle clé des femmes et des jeunes pour renforcer la cohésion sociale des communautés (populations hôtes, les migrants et personnes en déplacement forcé) et leurs rôles socio-économiques. Ce projet de

prevention interviendra dans la région de Tahoua, plus précisément dans les départements de Konni (commune d'Allela), Bagaroua (commune de Bagaroua), Tahoua (communes de Tébaram et Takanamat), Tillia (commune de Tillia), Tassara (commune de Tassara) et Tchintabaraden (commune de Tchintabaraden) menacés par les risques sécuritaires et les effets néfastes du changement climatique.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Une série de consultations a été menée avec les institutions, structures et parties prenantes en vue d'élaborer ce projet conjoint :

- Une concertation étroite a été menée avec le Comité de Pilotage du PBF au Niger (en particulier le bureau du Coordonnateur Résident et le secrétariat du PBF au Niger) tout au long du processus de rédaction de la note conceptuelle et du document de projet de février à juillet 2022 ;
- Les services techniques centraux et régionaux notamment des Ministères de la Promotion de la Femme et la Protection de l'Enfant, de l'Entreprenariat des jeunes, de la Jeunesse, du Développement communautaire, de la Santé et des affaires sociales, de l'environnement et de la lutte contre la désertification, de la formation professionnelle, du commerce, industrie et de l'entreprenariat des jeunes, de l'éducation nationale, la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix ont été associés à l'élaboration du document de projet à travers une large consultation en bilatéral tenue du 8 au 10 avril 2022 (voir en annexe la note de consultation);
- Les autorités administratives et communales au niveau local ont également été consultées lors du processus d'élaboration du document de projet ;
- Enfin les organisations de la société civile notamment le réseau des femmes pour la paix (REFEPA), l'ONG ADKOUL (Développement en Tamacheq), l'ONG Action pour le Bien-Etre (APBE), l'ONG DIKO, l'ONG Association pour le développement économique et social des populations (ADESP), ONG VEIL Niger ont contribué aussi à l'élaboration du document de projet.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : 2

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

Le projet consacre 69.48% (2 431 953,78 \$) de son budget total aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes et le renforcement des opportunités pour les femmes.

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ :

Le projet ambitionne renforcer le rôle socio-économique des femmes au sein des communautés en tant qu'agents de consolidation de paix et de prévention et gestion des conflits : réduire les inégalités socio-économiques de sexes et améliorer l'autonomisation économique des femmes dans un environnement affecté par les changements climatiques et l'insécurité, contribuer de manière durable à la consolidation de la paix et la prévention des conflits.

Cette ambition se manifeste de prime abord par la cible principale des consultations et dans la mise en oeuvre. Le projet vise essentiellement les femmes et les jeunes (filles et garçons) pour contribuer à leur développement socio-économique au sein de leur communauté et accroître leur résilience face aux conflits et au changement climatique. 40% de femmes et 40% de jeunes (dont 50% des jeunes

⁵ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

femmes) feront partie des bénéficiaires directs. Les formations et activités de sensibilisation mettront l'accent dans leurs thématiques sur la promotion de l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et jeunes femmes ainsi que l'application de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité des Nations Unies, les cadres juridiques nationaux de promotion et protection des droits des femmes, pour une meilleure prise en charge des intérêts et besoins sexo-spécifiques des femmes et des jeunes.

Par ailleurs, l'avantage sera donné aux organisations et réseaux de femmes et de jeunes dans le choix des partenaires de réalisation du projet.

Cette ambition se manifeste aussi par la stratégie d'intervention. La mise en œuvre des activités veillera à ce que des risques et facteurs de vulnérabilités des femmes et jeunes soient pris en compte afin de limiter leurs effets négatifs tout en leur permettant d'incarner des acteurs et actrices du changement et de consolidation de la paix. Ils seront pleinement impliqués dans la définition des interventions et mise en œuvre du projet (sensibilisations, projets d'intérêt général et en particulier dans l'élaboration des stratégies de participation communautaire à la consolidation de la paix, de la sécurité et de l'adaptation au changement climatique). Le renforcement de capacité à la promotion de la cohésion sociale et au renforcement des mécanismes de prévention, et de gestion de conflit ainsi que l'adaptation aux changements climatiques seront dispensés sur la base d'une approche genre, prenant en compte les intérêts et besoins sexo-spécifiques des femmes, filles et garçons. Les activités de communication et l'intégration aux stratégies de renforcement de la résilience socio-économique se feront sur la base d'études de référence sensibles au genre, assurant la prise en compte des risques spécifiques auxquels les communautés ciblées sont exposées, notamment les risques climatiques et sécuritaires ainsi que leur interaction. Le déploiement d'investissements communaux adaptés aux changements climatiques au profit des femmes, la création d'emplois et l'accès à des services financiers et non financiers aux femmes contribueraient à améliorer leur rôle socio-économique en tant qu'acteur de consolidation de la paix, leur pouvoir d'achat et leur implication dans la gestion des ménages, de la chose publique et des processus de prise de décision. Aussi, le projet contribuera à l'autonomisation des femmes dans la zone d'intervention, en définissant avec eux des opportunités socio-économiques durables avec un solide dispositif d'accompagnement technique et matériel. Une analyse de marqueur genre du projet le situe au marqueur 2.

Degré de risque du projet⁷ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁸) : 2.3 (Prévention/gestion des conflits)

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue : Le projet contribue aux trois résultats stratégiques de l'UNDAF 2019-2021, plus spécifiquement aux effets 1, 3, 4⁹ et 5. **Objectifs et cibles de développement durable** auxquels le projet contribue : ODDs 1, 3, 4, 5, 8, 10, 13 et 16. De plus, ce projet contribue aux domaines d'intervention 2 et 3 du Cadre des Résultats Stratégiques du PBF Niger.

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3)

Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

⁹UNDAF 2019-2021 : Effet 1 : D'ici à 2021, les populations rurales ciblées accèdent à des chaînes de valeur innovantes et créatrices

d'emplois décents, participent aux mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles et des catastrophes et à une gestion durable des ressources naturelles et énergétiques adaptée aux effets du changement climatique ; Effet 3 : D'ici à 2021, les femmes et les jeunes/adolescents des zones ciblées bénéficient d'opportunités économiques viables, acquies des compétences et aptitudes nécessaires à leur autonomisation et participent aux processus de prise de décision et à la promotion des pratiques visant l'élimination des inégalités et des violences basées sur le genre y compris le mariage des enfants ; Effet 4 : D'ici à 2021, les populations les plus vulnérables particulièrement les jeunes, les enfants, filles et garçons, dans les zones rurales, utilisent de façon équitable et continue les services éducatifs et de formation formels et non formels de qualité permettant l'acquisition de connaissances et compétences utiles pour la vie dans un environnement qui les protège des violences, exploitations et abus ; Effet 5 : Effet 5. D'ici à 2021, les populations des zones ciblées, particulièrement les femmes, les enfants et les adolescent(e)s, utilisent équitablement les services de qualité en matière de santé, santé sexuelle et de la reproduction, de VIH/SIDA et de nutrition, ainsi que les services d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

Type de demande :

Nouveau projet :

Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom : [REDACTED]</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Nom de l'agence : ONU FEMMES 11207 Niamey</p> <p>Date et visa : [REDACTED]</p> <div style="border: 1px solid blue; padding: 2px; width: fit-content; margin-left: 20px;">  </div>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom : [REDACTED]</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Titre : Le Président</p> <p>Date et visa : 24/10/2022</p> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom : Cisse [REDACTED]</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Nom de l'agence : UNFPA Représentant</p> <p>Date et visa : [REDACTED]</p> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom : Elizabeth Spehar</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Sous-Secrétaire Générale du bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa : [REDACTED]</p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Mourad wahba</p> <p>Nom : Officer-in-Charge</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Nom de l'agence : UNCDF</p> <p>Date et visa : 24-Oct-2022</p>	<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : Lo [REDACTED]</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Coordinatrice résidente</p> <p>Date et visa : 24/10/2022</p> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>

DS DS
MG XM

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

La population nigérienne est estimée à 20,6 millions d'habitants, dont 50,2% sont des femmes et 84% vivent en milieu rural selon le recensement général de la population et de l'habitat

(RGPH). Le taux de croissance démographique engendré par une forte fécondité (3,9%) est le plus élevé au monde, et l'Index de l'Inégalité de Genre se situe à 0.642 en 2019, plaçant le pays au 154ème rang sur les 162 pays classés (Human Development Report-HDR 2020). La population est caractérisée par une forte proportion de jeunes : deux nigériens sur trois sont âgés de moins de 25 ans (66%) et 33% des Nigériens sont des jeunes compris entre 15 ans et 35 ans. Cette jeunesse se caractérise par une faible scolarisation (moins de la moitié des jeunes de 20-24 ans soit 41,7% n'a aucun niveau d'instruction), une faible alphabétisation avec 73% des filles de 15 à 19 ans qui ne savent ni lire ni écrire, un faible accès à l'emploi (seuls 12 à 13% de jeunes ont accès à des emplois rémunérés, et le taux de jeunes NEET pour le Niger est de 68,56%¹⁰). De même, le faible accès aux services sociaux de base et aux opportunités économiques accentue les inégalités. Selon le dernier rapport de développement humain, le produit national brut par habitant d'une femme est de 112 USD/an, soit 15 fois moins que celui d'un homme (1705 USD/an). Une femme nigérienne a, en moyenne, 24 fois moins de revenus qu'une autre femme de l'Afrique subsaharienne (2752 USD/an)¹¹.

Les jeunes et les femmes sont particulièrement peu représentés dans les instances de prise de décision au Niger. Depuis les élections de 2020, les femmes représentent seulement 25,8% des parlementaires au Niger¹² (contre 22% en moyenne parmi les pays de faible indice de développement humain (IDH) d'après le HDR 2020). A la suite des élections générales de 2020 et 2021, et à la faveur de la nouvelle loi sur les quotas¹³ qui fixe une représentation de l'autre sexe à 25% pour les postes électifs et 30% pour les postes nominatifs, la représentation des femmes est de 30% au sein de l'Assemblée nationale. Ce taux est limité à moins de 15% au sein des membres du gouvernement et aucune femme ne figure parmi les 8 gouverneurs de région. La participation des jeunes hommes et des jeunes femmes aux espaces de décision est également particulièrement faible. En 2021, la proportion de parlementaires de moins de 30 ans était de 1,20%, et celle de moins de 40 ans de 6,83%. Seules 18% de ces jeunes parlementaires sont des jeunes femmes.¹⁴ De manière générale, il existe très peu de données sur la participation des jeunes aux espaces de décision au Niger mais leur exclusion de l'accès aux revenus et aux espaces de décision est un enjeu de paix et de stabilité. Celle-ci représente un véritable terreau pour les organisations terroristes internationales et autres organisations

¹⁰ Banque Mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.NEET.ZS?locations=NE>

¹¹ Rapport de Développement Humain, PNUD, 2020.

¹² Inter-Parliamentary Union, <https://www.ipu.org/parliament/NE>

¹³ Loi du 26 août 2020.

¹⁴ Youth Participation in National Parliaments, Inter-Parliamentary Union, 2021,

file:///C:/Users/marie.doucey/OneDrive%20-%20UN%20Women/Desktop/IPU_Youthreport_EN_LR.pdf

criminelles qui sévissent dans la sous-région sahélienne et qui en ont altéré substantiellement le climat de paix et de sécurité.

Les jeunes sont également touchés par une exclusion quasiment systématique d'espaces de participation politique et économique. Les faibles opportunités éducatives et d'emploi, et un sentiment de délaissement de la part du gouvernement incitent certains jeunes, majoritairement des jeunes hommes, à vouloir rejoindre les Groupes Armés Non Etatiques (GANEs).

Située à l'Ouest du Niger, la région de Tahoua est le théâtre d'une insécurité grandissante. Vaste et désertique, elle se trouve à l'est de celle de Tillabéri, toutes deux proches de la zone des « trois frontières » (Niger, Burkina et Mali) en proie à des GANEs qui pullulent au nord du Mali (régions de Gao et de Ménaka) et du Burkina Faso. Ces deux dernières années, les attaques des GANE se sont intensifiées dans la région de Tahoua, notamment les départements de Tahoua, Konni, Tillia, Tassara et Tchintabaraden (et les communes de Allela, Bagaroua, Tébaram, Takanamat, Tillia, Tassara et Tchintabaraden) où un corridor de leur passage est créé pour qu'ils puissent relier le Nigeria au Mali en passant par les communes de Allela, Bagaroua et Tillia. En effet, en juin 2022, on a enregistré environ 12,178 déplacés internes dont 6,211 femmes et filles suite aux attaques des GANES dans la région de Tahoua.¹⁵ On y constate de plus en plus une expansion territoriale des opérations des GANEs. Les incursions suivies de menaces, d'enlèvements de personnes et de prélèvements de *zakat*¹⁶ à grande échelle ont été signalés. Plusieurs exactions impliquant les GANEs dont des assassinats des personnes à grande échelle dans les localités et les aires de pâturages ont été rapportées¹⁷ (Rapport UNHCR, Décembre 2021, TILLABÉRI-TAHOUA NIGER). Selon ce même rapport de décembre 2021, plusieurs chefs de villages ont abandonné leurs territoires par peur de représailles de la part des GANEs qui les accusent de collaborer avec les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), les milices et les acteurs humanitaires.

Le contexte sécuritaire et de protection au cours du mois de mars 2022 demeure précaire, instable et préoccupant dans la région de Tahoua. Le sentiment d'insécurité reste élevé parmi la population. Selon des Informateurs Clés (IC) 74% des localités évaluées dans le Nord Tahoua (87% à Tillia, 59% à Tassara), la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité. Les vols de bétail (84%), les actes de violence de la part des GANEs (50%), et les cas de criminalité locale (34%) constituaient les principales sources d'inquiétude en matière de protection pour la majorité de la population¹⁸.

De 2018 à 2021, le nombre d'attaques dans la région de Tahoua a été multiplié par cinq et le nombre de victimes par près de quatorze¹⁹. De juillet 2018 à juin 2019, cinq incidents de

¹⁵ Rapport de juin 2022 du ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des catastrophes MAH/GC

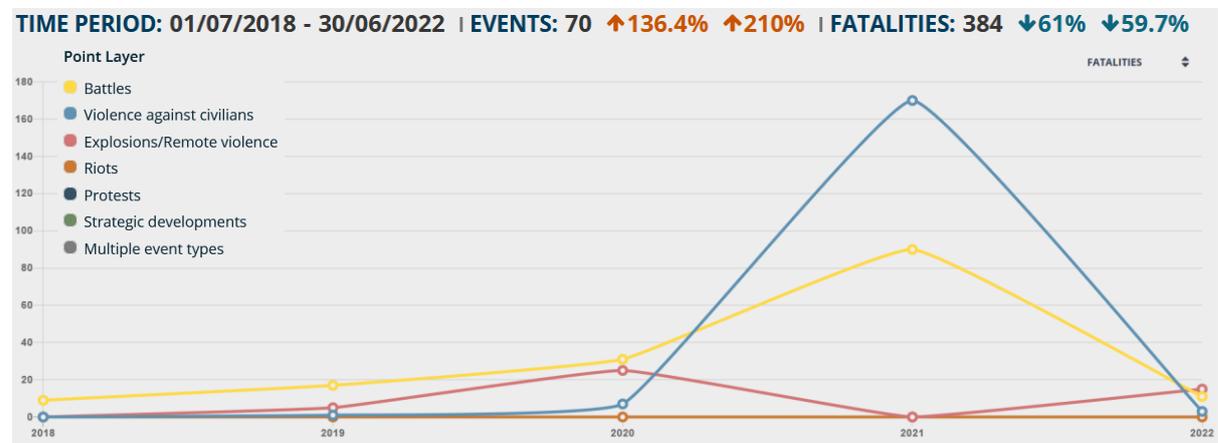
¹⁶ Aumône obligatoire versée annuellement en vertu des règles de solidarité de l'Islam. Tous les ans, tout musulman dont la richesse dépasse le Nissâb, doit s'acquitter de 2,5% du montant total de ses avoirs (ou bien 2,579%, si l'on se base sur l'année solaire). Mais dans la région, il a été constaté que les prélèvements des GANE en taux et en fréquence sont aléatoires.

¹⁷ En effet, les milices armées du ressort des départements de Tillia, Tassara, Abalak et Tchintabaraden, appuyées par une cinquantaine de véhicules auraient ratissé la zone nord-ouest du département de Tillia, où ils auraient tué plusieurs personnes parmi lesquels des membres des GANE, mais aussi des civils dont des enfants, en flagrant violation de la Résolution 1612 du Conseil de Sécurité des Nations Unies condamnant toutes atteintes aux enfants, dans les localités d'Inaridan, Rojin Moussa département de Tahoua, commune rurale de Takanamatt ; d'Imirizzan, Intakana, M'balaka, Laham toujours dans le département de Tahoua mais cette fois-ci dans la commune rurale de Tebaram ; de Tourouf, Tabatol, Tagalalt et sur l'axe Assagaygay-Télemcès et Assagaygay- Garin Wakkal dans le département et commune de Tillia. Niger: Rapport d'analyse de monitoring de protection des régions de Tahoua et Tillabéri, Décembre 2021, publié le 17 février 2022.

¹⁸ Niger | REACH (reach-initiative.org)

¹⁹ Données d'ACLED : The Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) is a disaggregated data collection, analysis, and crisis mapping project. As most of the data collected by ACLED is gathered based on publicly available and secondary reports, it may underestimate the volume of events. Link to the website: <https://acleddata.com>

sécurité ont occasionné 15 décès à Tahoua. L'année suivante, 58 victimes ont été recensées pour 12 incidents. De juillet 2020 à juin 2021, 27 incidents ont conduit à la perte de 208 vies. Les données de juillet 2021 à juin 2022 renseignent que 26 attaques ont été enregistrées et ont causé la mort de 103 personnes.



Tahoua constitue une zone tampon entre les deux zones les plus affectées par les attaques au Niger : celle de Tillabéri au cœur de l'espace du Liptako-Gourma et celle de Diffa à l'épicentre du bassin du lac Tchad. Ainsi, la consolidation de la paix dans la région de Tahoua revêt une dimension critique pour la stabilité de l'ensemble du Niger en évitant la convergence des deux fronts d'instabilité.

Il faut noter qu'en raison de la situation sécuritaire dégradée, le 4 mars 2022, le gouvernement a adopté un projet de loi portant prorogation de l'état d'urgence dans les régions de Tillabéri, Diffa et de Tahoua. A Tahoua, la mesure porte sur les départements de Tassara et de Tilia.

Par ailleurs, dans la poursuite des opérations de sécurisation et de lutte contre le terrorisme, les Forces armées nigériennes (FAN) ont annoncé qu'au cours d'une reconnaissance le 27 mars 2022, un accrochage a eu lieu entre une unité FAN de Tillia (région de Tahoua) et des individus armés à motos sur l'axe Chinouaré et Agando. Neuf assaillants ont été neutralisés, six autres capturés et plusieurs armes et munitions saisies.

L'analyse de conflit réalisée par le PBF en janvier 2021 dans la région de Tahoua a permis de mesurer les perceptions des populations sur la situation sécuritaire et les mécanismes de paix existant dans les localités cibles du projet. Quatre conflits et tensions sont ressortis de l'analyse des données recueillies auprès des répondants réfugiés, déplacés internes et hôtes (par ordre d'importance) : 1) conflits entre agriculteurs et éleveurs dûs entre autres aux effets du changement climatique, (2) les tensions liées à la délinquance et au vol à mains armées, (3) les tensions interethniques, (4) les tensions liées à la discrimination entre personnes de statuts différents.

La situation sécuritaire reste extrêmement préoccupante, avec la recrudescence des attaques sporadiques dans certains villages entraînant de nouveaux déplacements des populations, tandis que la méfiance entre les communautés et les accusations mutuelles alimentent les conflits. Dans ce contexte, les leaders traditionnels et religieux sont considérés comme des acteurs essentiels dans le maintien de la cohésion sociale. Cela étant, il est nécessaire de renforcer davantage les capacités des femmes, des jeunes, des leaders communautaires pour la promotion de la cohésion sociale, de créer et soutenir les espaces de dialogue entre les

communautés et de faciliter l'accès à des informations crédibles et par conséquent, d'apaiser les conflits et les tensions entre les communautés.

La multiplication des exactions par les GANes crée un climat de peur au sein des populations et alimente les conflits intercommunautaires. Les GANes ont également une tendance à attiser des tensions interethniques en ciblant certaines communautés et en véhiculant certains discours de haine. En réalité, ces vellétés s'appuient sur des tensions intercommunautaires avec une connotation interethnique (principalement entre peulhs-touaregs), qui existent depuis une dizaine d'années, comme le révèlent certaines études²⁰, et qui persistent à l'heure actuelle et entraînent de multiples mouvements internes des populations civiles. Ainsi, le risque de conflit intercommunautaire est favorisé par les accusations récurrentes de vol de bétail et, l'installation des personnes déplacées par ethnies (d'un côté les peulhs et de l'autre les touaregs), la réduction des mouvements de peulhs (surtout ceux qui ont du bétail, vers les marchés hebdomadaires du Mali²¹). Cette situation continue de perdurer, ce qui crée un climat de méfiance entre communautés et nuit gravement à la cohésion sociale. Les actions des GANes dans ces zones impactent les jeunes et les femmes à plusieurs égards. En effet, plusieurs femmes sont devenues veuves avec des enfants à charge. Elles sont souvent enrôlées de force pour servir les GANes en tant que femmes, travailleuses domestiques et monnaie d'échange en cas de kidnapping. Les survivantes reviennent dans leurs communautés traumatisées, parfois avec des grossesses non désirées et/ou des maladies sexuellement transmissibles²². Les jeunes femmes sont particulièrement affectées par ces schémas de violence.

Les GANes font miroiter des retombées économiques, une forme de sens d'appartenance identitaire qui peuvent être perçus comme une alternative viable. Les jeunes ayant rejoint les GANes peuvent servir en tant que combattant, encadreur d'endoctrinement ou de radicalisation²³ et espérer réaliser des revenus. Malheureusement, plusieurs d'entre eux finissent par perdre leur vie. Les jeunes et les femmes sont souvent utilisés comme objet et acteurs de trafics (drogues, armes, trafic d'être humain) sous l'influence des GANes.

Au cours du mois de décembre 2021, plusieurs faits saillants tendant à des prémices d'un conflit intercommunautaire à grande échelle ont été rapportés par les points focaux et les leaders communautaires, dont :

- Plusieurs personnes assassinées dans les communes de Tillia, Tebaram et Takanamatt à cause de leur appartenance ethnique par les milices armées parmi lesquels des enfants, ceci en flagrante violation de la Résolution 1612 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.
- Une cinquantaine d'autres personnes assassinées toujours par les milices armées dans la zone d'Assagaygay département et commune de Tillia.
- Une dizaine de personnes assassinées par les GANes dans les communes de Tebaram, Takanamatt et Tillia.
- 07 personnes enlevées par les GANes dans les communes de Takanamatt et Tillia.

Par ailleurs, en raison de la difficulté à identifier les menaces, conjuguée à la peur de représailles, un climat de méfiance entre les civils et les FDS se développe. Les conséquences directes sont l'augmentation des exactions auprès des civils ainsi que la difficulté de recruter

²⁰ Analyse des déterminants de conflits dans les communes de Tchintabaraden et Tassara, 2014, <https://www.sfcg.org/les-dynamiques-du-conflit-et-les-medias-a-tahoua/>

²¹ Rapport de mission du monitoring de protection dans les départements de Tillia et Tassara - Région de Tahoua, 5 - 12 septembre 2018

²² Rapport d'évaluation des risques et de la résilience dans la région du sahel

²³ Analyse des conflits sensibles au genre et à l'âge au Niger réalisée par PBF

des informateurs destinés à réduire les attaques. Par ailleurs, les incursions des GANEs dans les aires de pâturages, les champs et les marchés hebdomadaires, ont entravé les opportunités économiques dans les localités concernées. Or, les marchés hebdomadaires constituent des lieux d'échanges et d'approvisionnement des populations en produits de première nécessité. Ce contexte favorise la paupérisation des populations actives et vulnérables, et leur déplacement massif vers la ville de Tahoua, seul centre urbain de la région, ainsi que d'autres centres urbains du pays. Ainsi, au-delà de la violence directe subie, les femmes, très souvent actives dans les champs pour produire et récolter des denrées, n'ont pas accès aux moyens de productions et réduisent leurs opportunités économiques ainsi que leurs capacités à nourrir leurs familles. De même, les jeunes hommes et femmes très impliqués dans la chaîne des valeurs à travers des activités économiques complémentaires comme la revente, la transformation ou le transport des produits sont privés des ressources économiques mais aussi enclins à l'oisiveté dans la mesure où plusieurs écoles se ferment. Le climat d'insécurité dans la zone a entraîné la désertion des enseignants qui se sentaient de plus en plus menacés par les GANEs, dans environ cinquante écoles. Selon la Direction régionale de l'éducation nationale de Tahoua, environ 40 écoles sur 3,269 que compte la région sont fermées depuis mars 2022 pour cause d'insécurité dans les départements de Tillia, Tassara, Bagaroua et Tahoua²⁴.

Cette aggravation de l'insécurité ponctuée aux sentiments d'abandon et de suspicion intercommunautaire a incité des communautés à multiplier des milices d'autodéfenses face aux exactions des GANEs comme celles qui existent dans certaines localités du département de Banibangou dans la région de Tillabéri. L'on assiste donc à une forte militarisation de la zone, une circulation des armes y compris dans les rangs civils, mais aussi à des effets collatéraux comme une augmentation de la consommation des drogues, alcools et substances illicites²⁵. Tout ceci entraîne des addictions nocives, une déscolarisation, une augmentation de la criminalité et des risques de banalisation des violences notamment auprès des personnes vulnérables. Ainsi, les personnes ayant subi de tels trajectoires sont sans protection familiale ou communautaire et sont systématiquement exclues de la vie politique, sociale et économique, avec de très faibles opportunités et alternatives pour inverser cette dynamique.

La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) a mis en place des comités communaux de paix (CCP) au niveau des huit communes de la région de Tahoua (Tillia, Tassara, Bagaroua, Takanamat, Tchintabaraden, Abalak, Tébaram et Kao). Ces comités sont composés des personnes jouissant de la confiance de leurs villages : Association des jeunes (filles et garçons) (2 membres), Associations des femmes (2 membres), Associations religieuses et /ou leurs leaders (2 membres), Organisations de la société civile, Organisations socio-professionnelles (éleveurs, pêcheurs, agriculteurs, taxi-moto, commerçants, transporteurs, etc.), et les représentants du chef de village/canton. Le CCP joue le rôle de veille, d'alerte précoce, de collecte et transmission des informations nécessaires pour aider les autorités à prendre les décisions idoines pour consolider la paix, renforcer la quiétude sociale, défendre et sécuriser les populations et leurs biens. La mobilisation et le renforcement du secteur privé dans les communes de mise en œuvre constitue une opportunité dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Par exemple, en créant un environnement favorable au développement socio-économique des femmes et des jeunes, leur permettant de jouer un rôle plus prépondérant aux bénéfices des leurs groupes d'appartenance et des communautés, y inclus au sein des comités de prévention et gestion des conflits, en créant plus

24 Niger: Rapport d'analyse de monitoring de protection des régions de Tahoua et Tillabéri, Janvier 2021, publié le 17 Mars 2022.

25 <https://www.niameysoir.com/securite-des-saisies-de-drogue-operees-dans-les-regions-de-tahoua-dosso-et-tillaberi/>

<https://www.actuniger.com/societe/16887-tahoua-saisie-de-155-briques-de-chanvre-indien-au-poste-de-douane-de-tsemaoua.html>

<https://www.studiokalangou.org/13679-solutions-perspectives-lutte-consommation-stupefiants-tahoua>

d'opportunités d'échange entre groupes et en renforçant les infrastructures de paix et leur inclusivité. Dans le cadre du projet, les CCPs joueront un rôle central dans la mise en œuvre des activités des Résultats 1 et 2, par exemple la sensibilisation des communautés aux enjeux et à la prévention contre le ralliement aux groupes radicaux ou extrémistes, l'identification des bénéficiaires d'AGR et le suivi de sa mise en œuvre.

Par ailleurs, à l'instar des autres pays de l'Afrique de l'Ouest, le Niger est confronté aux effets du changement climatique. Ces changements affectent des zones et des populations déjà vulnérables, tant par la pauvreté que par la dégradation des ressources naturelles qui menacent leurs moyens de subsistance. Ces vulnérabilités se manifestent par une dégradation notable des terres, une plus grande fragilité des écosystèmes et des opportunités de développement socio-économique extrêmement réduites. Une étude nationale sur le lien entre migration, environnement et changement climatique au Niger²⁶, démontre que près de la moitié des individus enquêtés pensent que la principale conséquence des changements environnementaux est l'augmentation de la pauvreté. Cette opinion est partagée dans toutes les régions à l'exception de Tahoua où la majorité des répondants considèrent que la conséquence majeure de ces changements est l'accentuation de la mobilité de population (48,7%). Dans cette région, une grande majorité des répondants ont constaté des changements dans la disponibilité des ressources naturelles notamment les terres agricoles (69%) et l'eau (48,2%). On assiste donc à une intensification des mobilités internes et externes dans cette région de Tahoua particulièrement exposée à la dégradation de l'environnement et au changement climatique.

La baisse de la productivité agricole, la pratique de plus en plus difficile de l'élevage et le bouleversement des repères des paysans, agriculteurs et éleveurs sont des conséquences directes du changement climatique. Couplées aux flux migratoires surtout des jeunes hommes (département transit par la région de Tahoua), ces conséquences aggravent l'insécurité alimentaire, décuplent les conflits potentiels (éleveurs/agriculteurs, migrants/sédentaires), la malnutrition, la surexploitation des ressources naturelles et perturbent les structures socio-économiques des communautés rurales. Les femmes, constituant la principale main d'œuvre dans les champs, sont plus impactées par les conséquences directes de ces changements climatiques, et sont de plus en plus enclines, autant que les jeunes, à opter pour les déplacements vers des terres plus fertiles avec les risques d'incidences de protection que cela peut avoir²⁷. Cette situation, rend les populations locales plus vulnérables, offrant un terrain fertile aux réseaux criminels, notamment les GANEs et aux trafiquants d'êtres humains ou aux passeurs, qui peuvent facilement recruter à des fins d'exploitation ou faire passer des personnes irrégulièrement à travers les frontières pour obtenir un avantage financier ou matériel, notamment vers l'Algérie et la Libye. Cette violence multidimensionnelle accentue la vulnérabilité des populations dans la région de Tahoua.

En février 2022, le système de surveillance de la protection a enregistré un total de 113 incidents de protection à Tahoua. Les cas enregistrés comprenaient des meurtres et des assassinats ; vols de bétail, d'argent et de semences ; agressions physiques et sexuelles ; des menaces de mort ; enlèvements ; perception de la zakat en espèces ou en nature auprès des villageois par des groupes armés non étatiques ; affrontements intercommunautaires et arrestations arbitraires par les forces de défense et de sécurité²⁸.

²⁶ Etude Nationale sur le lien entre Migration, Environnement et Changement Climatique au Niger, IOM, 2021

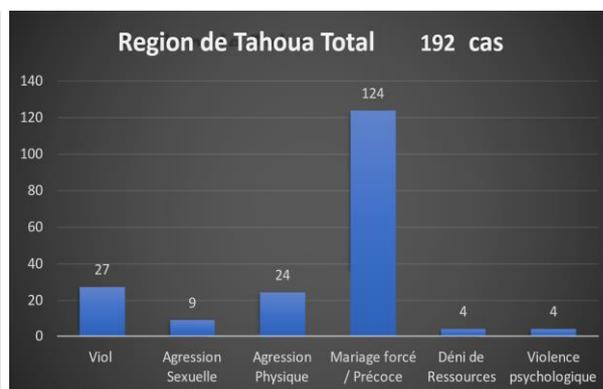
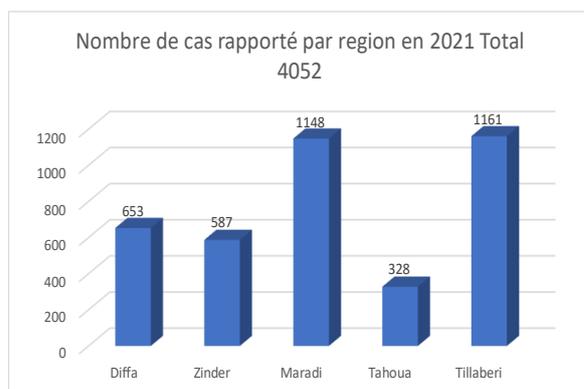
²⁷ Etude Nationale sur le lien entre Migration, Environnement et Changement Climatique au Niger, IOM, 2021

²⁸ Rapport d'analyse de monitoring de protection-operational update février-mars 2022

La région de Tahoua est également concernée par le mécanisme de prise en charge des violences basées sur le genre à travers les brigades de la Police Nationale et de la Gendarmerie nationale.

Dans le cadre du Programme Spotlight de lutte contre les VBG financé par l'Union Européenne et les Nations Unies (UNFPA, UNDP, UNWOMEN et UNICEF), UNFPA a mis en place une équipe mobile pluridisciplinaire composée chacune d'un psychologue, d'un gestionnaire de cas VBG, d'un conseiller juridique et d'une Sage-femme. L'équipe mobile est spécialisée et est dotée de capacités pour se rendre partout où besoin se fait sentir pour apporter une réponse holistique aux survivantes. Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'année 2021.

Distribution des incidents VBG par Age et sexe dans les Régions de Maradi Tahoua Tillaberi et Zinder (Spotlight)						
	-19ans	19 ans	Hommes	Femmes	Total	%
Viol	285	75	6	349	715	10,5
Agressions Sexuelles	47	69	2	115	233	3,4
Agressions Physiques	89	517	52	558	1216	17,9
Mariages forcés / Précoces	961	152	11	1102	2226	32,7
Déni de Ressources	150	690	39	802	1681	24,7
Violence psychologiques	34	330	69	298	731	10,7
TOTAL	1566	1833	179	3224	6802	100,0



Le faible niveau d'inclusivité des mécanismes de prise de décision et gestion des conflits, la détérioration de la situation sécuritaire avec une méfiance grandissante entre les communautés et entre les civils et FDS, la raréfaction des ressources naturelles due au changement climatique et à l'action de l'homme et leurs conséquences comme les violences et les déplacements massifs, ont des impacts dramatiques sur la résilience des communautés de Tahoua, notamment les femmes et les jeunes. En réponse à ce diagnostic, le projet s'attèlera à renforcer les mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits tel que la chefferie traditionnelle, l'autorité religieuse, les samarias²⁹, les comités communaux de paix (CCP)

²⁹ Samaria : c'est une association communautaires des jeunes pour la cohésion et l'intérêt communautaire dirigé par un leader sage appelé

notamment à travers l'amélioration et/ou la promotion du rôle des femmes, des filles et des garçons dans le dialogue et la médiation communautaire pour renforcer la cohésion sociale ; la limitation des conséquences des violences subies et le renforcement des capacités socio-économiques pour jouer un rôle grandissant dans la capacité de résilience de leurs communautés et face aux effets des changements climatiques. La forte démographie, le taux d'activité de la population locale (56, 67 %) ³⁰ présentent des opportunités d'inverser la tendance actuelle en alliant la prévention, la réinsertion socio-économique et l'employabilité des jeunes filles et garçons en âge de travailler. Telles sont les portes d'entrées d'une résilience communautaire avec un rôle clé des femmes, des garçons et des filles.

Enfin, le projet contribuera également à améliorer la disponibilité actuelle des données désagrégées, notamment dans la région de Tahoua, qui ne permettent pas de produire avec précision une analyse sensible au genre et à l'âge relative à l'exclusion socio-économique ou encore des modalités d'enrôlement dans les GANEs, dont les groupes extrémistes.

- b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**³¹, et comment il garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.

Le Niger a adopté un plan d'action national de la Résolution 1325 de deuxième génération le 28 septembre 2021, un plan prioritaire de la Haute Autorité de la Consolidation de la Paix suivi par la correspondance adressée par le Président de ladite institution à la Coordinatrice du Système des Nations Unies pour les zones non couvertes par les interventions financées par le PBF, répondant aux préconisations du Plan de développement économique et social (PDES) 2017-2021 (Axe 4, Programme 9 ; Axe 1). Le projet est également aligné au nouveau PDES 2022-2026 notamment sous les deux axes développement du capital humain (Effet sectoriel 1.5) et gouvernance, paix et sécurité (effet sectoriel 2.2 ; 2.3 et 2.4) et au cadre de coopération du système des Nations Unies au Niger-UNSDCF sous l'axe gouvernance, paix et sécurité. Il contribuera principalement à la sous composante de « Consolidation de la paix » de l'UNSDCF. Le projet s'inscrit aussi pleinement sous les domaines stratégiques 1 et 2 nommément « Prévention des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles » et « Renforcement de la résilience des groupes face au risque d'exposition à la radicalisation et/ou affectés par l'extrémisme violent » du nouveau cadre stratégique 2022-2026 pour les interventions du PBF au Niger. Le projet contribue aussi à la stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent (SNPREV) sous les effets 1 « les facteurs propices à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent sont fortement réduits » et 2 « La résilience des communautés en général, et en particulier des jeunes et des femmes face à la radicalisation et à l'extrémisme violent, est renforcée ».

En plus, dans le cadre de l'implication des jeunes et des femmes dans la prévention et la gestion des conflits, le Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'espace CEDEAO (REPSFECO) Niger, avec l'appui financier et technique de UNFPA Niger a mis, dans toutes les 8 régions du Niger des plateformes des acteurs de la société civile pour les Résolutions 1325 et 2250,

Sarki Matasa (chef des jeunes)

³⁰ Niger_Tahoua_Analyse_situationnelle_trimestrielle_Mars_2021

³¹ Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

chapeautées par 2 coordinations nationales dont une pour la Résolution 1325 et une autre 2250. Chacune de ces plateformes ainsi que les coordinations nationales disposent d'un plan d'action et ont reçu des formations sur les thématiques clés telles que : i) les contenus des Résolutions 1325 et 2250 ; ii) les violences basées sur le genre et leurs voies de recours. C'est au total 800 Femmes et Jeunes Leaders de la Paix et de la Sécurité du Niger qui ont été formés (100 par région, soit 50 Jeunes et 50 Femmes).

Ces initiatives s'inscrivent dans la vision à l'horizon 2035 d'un Niger « uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré dans une Afrique unie et solidaire », définie par la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI). Le présent projet, fait partie des premières initiatives multilatérales qui vise à opérationnaliser ces deux cadres d'action avec une stratégie d'intervention innovante, adaptée et inclusive qui s'inscrit également dans l'atteinte des objectifs de l'UNISS.

Le présent projet vise également à opérationnaliser ces deux cadres d'action avec une stratégie d'intervention innovante, adaptée et inclusive. Il est également aligné sur la Stratégie de Développement et de Sécurité dans les zones sahélo-sahariennes du Niger (SDS-Sahel Niger) qui fait de l'atteinte des conditions de vie dignes, un axe majeur de la lutte contre l'insécurité dans l'espace sahélo-saharien³². En associant les directions techniques des ministères partenaires aux niveaux régional et départemental et les autorités locales, le projet vise l'appropriation nationale de la stratégie d'intervention de renforcement de la résilience communautaire. Misant sur une prospérité partagée pour réduire le risque de basculement, cette stratégie s'inscrit également dans les domaines d'intervention prioritaires du Plan de soutien de l'ONU au Sahel 2018-2030 créé pour favoriser la cohérence et la coordination pour plus d'efficacité et l'obtention de résultats dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel : « Prévenir et résoudre les conflits et consolider la paix, prévenir l'extrémisme violent et la criminalité, promouvoir l'accès à la justice et les droits de l'homme » et « Autonomiser les femmes et les jeunes pour la paix et le développement au Sahel ».

Cette proposition de projet conjointe ONU Femmes, UNFPA et UNCDF portant sur les axes d'intervention prioritaires du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix notamment l'axe 2 « Renforcement de la résilience des communautés face aux risques de radicalisation et/ou affectées par l'extrémisme violent » et l'axe 3 « consolidation de la paix et de la sécurité communautaire dans les zones frontalières ». Il vise également à alimenter le nouveau Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement durable au Niger (2023-2027).

Le projet s'inscrit dans la même ligne que la stratégie 2020-2025 (Prévention, Résilience Fragilité, Conflit et Violence) de la Banque Mondiale, notamment le pilier 1 « la prévention des conflits violents et la violence interpersonnelle » et le pilier 2 « rester engagé pendant les crises et les conflits ».

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref **résumé des interventions existantes** dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

³² <https://sds-sahelniger.org/vision/>

Conformément aux recommandations du rapport de l'évaluation 2020³³ du portefeuille PBF au Niger, le présent projet entend contribuer à limiter les gaps constatés sur les interventions structurelles. Les trois agences membres du consortium ont mené des projets dont les réalisations (voir ci-dessous) au Niger offrent des opportunités de capitalisation. En tirant les leçons des gaps identifiés, les activités du projet mettront en avant des intrants de paix et de prévention de conflit durables et adaptés aux besoins localisés des communautés. Son approche innovante allie des mécanismes de cohésion sociale, prévention et consolidation de la paix, résilience communautaire durable avec des opportunités économiques, qui ont été expérimentées au Niger et ailleurs avec des résultats probants. La démarche capitalise les initiatives à succès de ONU Femmes, UNFPA et UNCDF dans le cadre des projets PBF et celles des autres bailleurs intervenant dans la zone (notamment Banque mondiale et USAID sur la prévention de l'extrémisme violent et la résilience des communautés).

Le projet tirera parti des structures locales de prévention et de consolidation de la paix (commissions foncières, antennes régionales du plan d'action national de la résolution 1325 et 2250 actives dans la région), de médiation (dont les femmes activistes et médiatrices) afin de renforcer leurs capacités à intégrer les dimensions sexospécifiques de gestion des conflits communautaires et promouvoir les valeurs humanistes, le vivre-ensemble et la réconciliation. Il visera également la facilitation et la pérennisation des initiatives de paix en reconstruisant le tissu social altéré dans les zones du Projet et en favorisant la capitalisation des outils développés et des leçons apprises pour renforcer l'architecture nationale de la consolidation de la paix. De telles initiatives vont s'accompagner d'initiatives complémentaires de renforcement de la capacité d'adaptation des communautés aux changements climatiques en accroissant les opportunités économiques pour les femmes et les jeunes et ainsi limiter l'exode de masse que l'on constate dans la région.

Le projet bâtera sur les résultats probants et les bonnes pratiques des programmes déjà exécutés par plusieurs agences du Système des Nations Unies et leurs partenaires dans la région de Tahoua et d'autres régions en vue de renforcer la mise en œuvre du nexus humanitaire-paix-développement. Il s'agit des programmes intitulés : projet conjoint : « Jeunes, Paix et Développement dans la région de Tahoua »³⁴ ; du projet conjoint : « Promotion de la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs (hommes et femmes) dans les régions de Dosso et Maradi à travers une approche basée sur le genre et la diversité »³⁵ clôturé en novembre 2020 et aussi le projet conjoint transfrontalier : « Appui aux initiatives transfrontalières de dialogue communautaire avec les acteurs de la sécurité et de la justice pour la consolidation de la paix au Niger et au Mali »³⁶, du projet « Les jeunes filles nigériennes s'engagent avec les leaders pour une participation pacifique et inclusive » mis en œuvre dans les régions de Tillabéri, Zinder et Tahoua entre 2018 et 2020, « le Mécanisme de financement de l'adaptation au changement climatique au niveau local » en cours d'exécution dans les régions de Dosso, Tahoua et Zinder, ainsi que le projet « L'implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord Tillabéry » tous financés par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix. L'expérience acquise et les leçons tirées de ces différents projets sont déterminantes dans le ciblage des bénéficiaires et l'implication des partenaires locaux afin de définir des approches adaptées.

³³ Rapport d'évaluation du portefeuille du PBF, Mars 2021

³⁴ Projet conjoint : « Jeunes, Paix et Développement dans la région de Tahoua » mis en œuvre par le PNUD-OIM-UNFPA dans la région de Tahoua

³⁵ Projet conjoint ONU FEMMES-FAO : « Promotion de la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs (hommes et femmes) dans les régions de Dosso et Maradi à travers une approche basée sur le genre et la diversité » dans les régions de

³⁶ Projet conjoint transfrontalier Mali-Niger : « Appui aux initiatives transfrontalières de dialogue communautaire avec les acteurs de la sécurité et de la justice pour la consolidation de la paix au Niger et au Mali » mis en œuvre par ONU FEMMES – ONUDC dans la région de Tillabéri et les communes de Ayérou, Bankilaré, Goroual et Banibangou.

Le projet capitalisera également les études publiées par UNFPA et ONU Femmes sur les filières porteuses dans la région de Tahoua menés dans des projets récents. Le projet déploiera une plateforme « buy from women », qui est une plateforme électronique développée par ONUFEMMES, disponible en plusieurs langues, personnalisable pour tout processus commercial dans l'écosystème local où les femmes et filles entrepreneures peuvent avoir un accès plus facile à démarcher des informations et des financements supplémentaires. La plateforme peut accueillir n'importe quel produit de base pour divers programmes d'autonomisation économique. Cette plateforme pourrait permettre de mettre à l'échelle au niveau local et national des initiatives locales portées par des groupes de femmes. Cette plateforme fonctionne comme un incubateur de 'start up' pour appuyer des idées innovantes. D'autres initiatives seront développées pour compléter les fonds catalytiques du PBF en appui à cette plateforme.

En outre, les difficultés d'accès aux services de base, aux opportunités de diversification des moyens de subsistance et au financement des micro-projets, ainsi que le manque d'éducation et de connaissances financières appropriées, exacerbent la vulnérabilité des populations locales. Le déploiement d'investissements communaux appropriés et la création d'emplois contribueraient à la prévention et à la gestion des conflits et favoriseraient la résilience des communautés et des économies locales dans la région de Tahoua avec les femmes, les filles et les garçons comme acteurs de changements. Le projet mettra à profit l'expertise développée par UNCDF dans l'accompagnement des projets locaux de développement des communes adaptés aux chaînes des valeurs et aux changements climatiques.

De telles interventions, ainsi que d'autres innovations locales pourront servir de catalyseur à l'élaboration d'un programme phare de résilience duplicable dans d'autres régions du Niger en proie à l'intersection des mêmes problématiques. Ceci pourrait ainsi consolider les acquis des projets PBF, de l'UNDAF et de l'UNISS (United Nations Integrated Strategy for the Sahel) au Niger.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Mécanisme de financement de l'adaptation au changement climatique au niveau local (LoCAL) 2019-2022)	Multi-bailleur (UE, Italie, UNCDF) 900 000 USD	Mécanisme financier de renforcement des capacités des communes avec une subvention de résilience climatique (Tahoua 2 communes et Zinder) Entre autres, LoCAL vise à exploiter les liens entre adaptation, moyens de subsistance durables et préservation des écosystèmes pour contribuer aux efforts de l'initiative Grande Muraille Verte qui	La proposition actuelle permettra aux communes d'intégrer la dimension changement climatique-paix et sécurité dans leur planification. Le projet vise à impliquer les femmes (ainsi que des autres groupes vulnérables, notamment les jeunes) dans la gouvernance locale pour le climat en termes de processus décisionnels mais aussi comme actrices de changement. Les femmes et groupes féminines participeront aux évaluations des

		s'étend sur trois zones climatiques du Nord au Sud : la zone saharienne, la zone sahélo-saharienne et la zone sahélienne. Il couvre 228 communes dans les régions de Diffa, Zinder, Maradi, Tahoua, Agadez, Dosso, Tillabéri et Niamey	besoins en capacités, les évaluations des risques climatiques et des vulnérabilités, au processus de planification annuelle et à la mise en œuvre, suivi et surveillance des investissements qui en découlent.
Projet d'appui au renforcement de la stabilité au Niger (PARSN) 2019-2022 dont une nouvelle phase 2023-2027 est déjà conclue.	DANIDA	C'est un projet d'appui institutionnel. Il touche les 17 communes d'intervention de la HACP dans la Région de Tahoua	La complémentarité de ces projets avec la proposition actuelle réside dans la réalisation des activités de fixation des jeunes. Ces activités vont concourir à finaliser l'appui à la Région de bout en bout en surfant d'appui institutionnel en amont vers la fixation des jeunes en aval qui d'ailleurs sont les premières victimes de l'insécurité.
Programme d'Appui à la stabilisation et à la cohésion sociale dans les zones frontalières Est et Sud-ouest du Niger 2022-2025	Union européenne 5 000 000 euros	Le projet vise à renforcer la cohésion sociale des communautés des zones frontalières affectées par les conflits avec un accent particulier sur les jeunes	
Projet « Planning and financing adaptation in Niger-PFAN » mis en œuvre dans 5 communes de la région de Tahoua. (2020-2025)	Financement Union Européenne et PNUD 9 500 000 USD	Adaptation des communautés au changement climatique	La proposition actuelle consolidera les acquis notamment le renforcement des capacités des communes à planifier et à mettre en œuvre des actions d'adaptation au changement climatique

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

L'objectif global du projet est de prévenir des violences et renforcer la résilience des communautés face aux facteurs de risques sécuritaires, aux effets des changements climatiques, avec une approche sensible au genre et à l'âge.

Pour ce faire, une stratégie de mise en oeuvre s'articulant autour des trois axes suivants, sera adoptée. Cette stratégie prend en compte des acquis des projets préalablement mis en oeuvre au Niger et à Tahoua, y inclus des projets financés par le PBF. Elle est également basée sur l'autonomisation économique des femmes (GEWE) et des jeunes.

Le premier axe consiste **en une approche participative visant une synergie d'actions entre les principales parties prenantes et les acteurs du changement**. Ceci permet un ciblage consensuel des zones d'interventions : l'identification des types de mécanismes/infrastructures de paix et de résilience économiques fonctionnelles et à appuyer ; le renforcement des capacités et des connaissances des acteurs locaux engagés pour le changement, y compris les services techniques intervenant dans le domaine de la prévention des conflits et l'adaptation aux changements climatiques. Cette approche a l'avantage de permettre une participation élargie, une forte appropriation locale et le développement des mécanismes de durabilité des activités du projet. Les interventions antérieures de ONU Femmes dans certaines régions du Niger ont permis la participation active des femmes dans la cohésion sociale à travers les femmes médiatrices, dont certaines sont désormais recrutées par les communes pour poursuivre leurs tâches, ainsi que l'amélioration de la représentativité des femmes et des jeunes dans des instances de prise de décision telles que les commissions foncières de base³⁷. Une telle représentation permet non seulement de prendre en compte les besoins sexospécifiques dans la prévention des conflits et de l'extrémisme violent, et davantage, permet une reconnaissance formelle de la contribution des femmes, des filles et des garçons dans la consolidation de la paix. Qui plus est, une telle représentativité permet une valorisation des rôles sociaux des femmes, filles et garçons.

Pour matérialiser cette approche, il a été proposé de travailler et redynamiser les CCP avec ses mécanismes et dispositifs existants de prévention de conflits et de créer et renforcer des nouveaux là où le besoin se fait sentir, en collaboration avec la HACP. L'implication active des services déconcentrés de l'Etat et la responsabilisation des élus locaux permettra une appropriation des actions et de garantir la durabilité de l'intervention. ONU femmes a appliqué cette approche dans un de ses projets sur la migration mis en oeuvre dans la région de Tahoua (Promouvoir et protéger les droits et besoins des femmes et filles migrantes dans la région de Tahoua). L'évaluation de sa note stratégique en février 2022 a remarqué une appropriation et implication active des acteurs locaux qui persiste après la fin du projet et qui garantis la durabilité des actions. Du côté de UNFPA, il faut bâtir sur les acquis du premier projet financé par le PBF (Jeunes Paix et Développement, et le projet les Jeunes filles Nigériennes avec leurs leaders s'engagent pour une participation pacifique et inclusive) qui ont permis de mettre en place des dispositifs et mécanismes de renforcement des capacités des jeunes filles et garçons. En effet, l'UNFPA a appuyé ses partenaires locaux pour développer des projets phares qui concernent la mobilisation des femmes pour des élections inclusives et apaisées (conseillers municipaux juniors et les audiences foraines pour la délivrance des actes d'état civil), le renforcement des capacités des jeunes, la sensibilisation, les espaces citoyens et le dialogue intergénérationnel, l'engagement communautaire pour la paix et l'environnement, la promotion du leadership des jeunes filles et des femmes et la lutte contre les masculinités négatives dans les régions de Tillabéry, Zinder, Maradi, Agadez et Tahoua.

Ces projets ont ciblé principalement deux catégories d'acteurs clés : d'une part, les jeunes et les femmes qui sont les plus impactés par l'insécurité, les conflits, les fragilités et injustices de toutes sortes et d'autre part, les acteurs politiques et les leaders communautaires dont les

³⁷ Projet de « Promotion de la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs (hommes et femmes) dans les régions de Dosso et Maradi à travers une approche basée sur le genre et la diversité » dans les communes de Gabi et Madarounfa à Maradi et les communes de Fabidji et de Kankandi à Dosso.

décisions et actes lors des compétitions électorales peuvent être de sérieuses menaces pour la cohésion sociale et la paix. Le rapport de l'évaluation finale du projet recommande entre autres : le renforcement des capacités opérationnelles des organes et instruments de la paix, la promotion de la paix et l'enracinement de la culture de la paix au niveau de la jeunesse.

Le deuxième axe du projet est de **capitaliser sur les expériences probantes déjà développées dans le cadre des projets PBF, et d'autres initiatives programmatiques mises en œuvre par les agences du consortium**. A ce titre, les communautés seront formées et sensibilisées aux enjeux de la prévention contre le ralliement aux groupes radicaux ou extrémistes et sur les risques extrêmes de changement climatiques. En impliquant des leaders communautaires et religieux et des radios communautaires. Le projet mettra en place plusieurs activités de communication afin d'opérer des changements de comportements. L'objectif est de passer par des canaux de communication qui ont une résonance particulière auprès des communautés, afin d'atteindre un maximum de bénéficiaires sur ces questions tout en veillant à respecter le principe de Do No Harm.

Le projet combine donc des aspects de :

- Renforcement des capacités des communautés cibles (des leaders traditionnels, des jeunes, des femmes), de la société civile et d'autorités administratives et locales sur la prévention et la gestion des conflits, et la planification locale sensible au changement climatique ;
- Des investissements socio-économiques durables sous maîtrise d'ouvrage communale au profit des communautés cibles ;
- Les agences du consortium agiront sur les mêmes cibles dans les zones d'intervention du projet, conjointement identifiées par les parties prenantes.

Les jeunes et les femmes bénéficieront des opportunités fournies dans le cadre du projet. A ce titre, l'accent sera mis sur les jeunes (filles et garçons) et femmes qui appartiennent à des mouvements associatifs qui seront renforcés dans le but d'assurer une représentation inclusive des différents groupes, intérêts, besoins et capacités. Ainsi, tout le paquet de renforcement de capacités et d'accompagnement sera modelé pour répondre aux besoins de ces structures. La mise en œuvre des solutions se fera avec les communautés des différentes localités de manière inclusive, à travers la mobilisation communautaire. Par ailleurs, les leaders religieux et traditionnels bénéficieront également de renforcement de capacités afin de conduire eux-mêmes des activités de prévention de conflits à l'aide des supports (de processus, de suivi et d'évaluation) bien définis. Le cahier de charge sera la mobilisation communautaire à travers les prêches dans les mosquées y compris celles de vendredi, les places publiques et l'animation des débats interactifs sur les ondes des radios. Ils/elles seront aussi membres des différentes plateformes/réseaux mis en place dans le cadre du projet afin d'influencer positivement les normes sociales.

Le troisième axe vise à **développer une approche innovante vouée à s'ancrer durablement dans les communautés bénéficiaires**. Ainsi, le projet implémentera une approche qui consiste à utiliser les connaissances, le savoir-faire, les ressources et l'expertise locale pour transformer les personnes affectées par la crise, les acteurs socio-économiques proactifs, qui sont capables de contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits, au relèvement de l'économie locale et à l'adaptation aux changements climatiques. Cette approche reprend les principes traditionnels de la création d'emplois et de la promotion des moyens de subsistance durables : a) générer des revenus immédiats ; b) injecter des capitaux dans l'économie locale

et c) offrir des possibilités pour des moyens de subsistance diversifiés. Dans une première phase d'inclusion, les bénéficiaires seront engagés par groupes (établis si possible sur la base d'affinités au cours des activités de sensibilisation, en respectant des critères d'inclusion de jeunes, femmes et réfugiés ou déplacés interne et de divers tissus communautaires) dans des activités à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), pour lesquelles ils recevront une compensation financière. Une partie de cette compensation leur est versée ; l'autre est épargnée automatiquement.

L'approche permet de stimuler la cohésion sociale et la recomposition du tissu communautaire à travers la construction ou la réfection en groupes mixtes d'infrastructures utiles à l'ensemble de la communauté. Dans une seconde phase, il leur est proposé de constituer des joint-ventures (sur la base du volontariat, des liens tissés pendant les activités HIMO ou les activités de sensibilisation) sur des projets communautaires innovants pour lancer des activités économiques dans le domaine de leur choix encadré par un critère de viabilité, en investissant l'épargne qu'ils ont réalisée au cours de la première phase. Le critère du volontariat assure de sélectionner seulement des bénéficiaires qui seront investis dans la pérennisation de leurs activités. La troisième phase consiste à accompagner, à travers des activités de renforcement des capacités, le développement de ces activités économiques (gestion d'entreprise, formations techniques...) pour générer des revenus durables. Ainsi, cette approche vise à soutenir les moyens de subsistance sur le long terme et à mettre en place des activités de résilience économique pour réduire la vulnérabilité socio-économique des communautés.

Chaque commune cible bénéficiera d'une assistance technique sur mesure sur la base des lacunes et des besoins spécifiques identifiés. Des évaluations de risques climatiques et de leur impact sur la cohésion sociale localisés pour supporter le processus de planification à l'adaptation seront menées sous l'égide de l'UNCDF en collaboration avec ses partenaires de mises en œuvre notamment les communes, les services techniques déconcentrés et la société civile, et des systèmes locaux d'information seront mis en œuvre. La planification inclusive et sensible au genre sera promue pour favoriser l'intégration des besoins des communautés et groupes vulnérables dans les plans annuels d'investissements et pour leur mise en œuvre. Les outils LoCAL, notamment le menu d'investissements éligibles et l'ACCAF (système de suivi évaluation de l'adaptation au changement climatique), supportés par les analyses de risques garantissent que les interventions portent sur l'adaptation au changement climatique et répondent à des besoins effectifs, avec un accent particulier sur les défis liés aux écosystèmes naturels, en termes de dégradation de sols et désertification ainsi que leur impact sur les dynamiques des conflits (approche sensible aux conflits). La participation des communautés et des groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les minorités à la prise de décision, à la mise en œuvre et à la gestion des interventions favorise l'appropriation et la durabilité des interventions et sera au cœur de la réalisation des résultats attendus.

L'UNCDF appuiera la mise en place dans chaque commune, d'une équipe d'appui composée des services techniques et présidée par le préfet et le maire pour accompagner la commune dans l'élaboration des microprojets, la mise en œuvre et le suivi évaluation et le rapportage.

Les groupes exclus ou marginalisés d'opportunités socio-économiques en seront les cibles prioritaires, dans une approche sensible au genre et à l'âge et selon le principe Do No Harm (Plus de 69% du budget est alloué aux activités en lien avec le renforcement du pouvoir économique des femmes et des jeunes). Un travail de sensibilisation et d'identification de ces groupes sera mené de façon participative et inclusive afin d'avoir leur adhésion au projet.

- b) Fournissez une « **théorie du changement** » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.

La théorie du changement établie sur la base des consultations vise à répondre à la dynamique d'intensification des tensions dans les communes cibles de la région de Tahoua qui appelle à une action rapide et efficace pour enrayer l'escalade de violence et la paupérisation des communautés. Enclins à des discours qui alimentent les tensions interethniques, exposés aux effets néfastes du changement climatique et ciblés par les groupes armés non étatiques, dont certains liés à des entreprises terroristes, ces communautés font face à un risque particulier de désagrégation du tissu social, de la cohésion sociale et le manque d'opportunités de relèvement économiques. Or celles-ci peuvent jouer un rôle clé pour limiter ces facteurs multidimensionnels, notamment à travers un rôle actif des femmes et des jeunes. Aussi, pour enrayer cette dynamique et les conséquences dramatiques qui s'y profilent et dont certaines sont déjà manifestées dans les communautés, plusieurs préalables sont nécessaires.

Si

- les mécanismes locaux de prévention et gestion des conflits (y inclus les CCPs) sont fonctionnels et efficaces, répondant aux intérêts des communautés ;
- les communautés frontalières disposent de mécanismes, d'outils et de connaissances pour participer davantage à la gestion des questions de sécurité communautaire et se font davantage confiance ;
- les différents groupes des jeunes sont représentés et inclus au sein des mécanismes locaux de prise des décisions, d'alertes, de dialogue et de concertation (y inclus les CCPs);
- les différents groupes des femmes sont représentés et inclus au sein des mécanismes locaux de prise des décisions, d'alertes, de dialogue et de concertation (y inclus les CCPs);
- les stratégies d'adaptation aux changements climatiques sont sensibles aux conflits et soutenues durablement par les politiques locales;
- les acteurs des mécanismes communautaires de paix et de sécurité (y inclus les CCPs) interviennent à travers un cadre de coordination qui les réunit avec les autorités et les FDS ;
- ,

Alors

- ✓ les communautés auront plus d'incentives et de capacités pour mitiger les facteurs de déstabilisation dans leurs communautés ;
- ✓ des conflits violents seront prévenus et gérés pacifiquement ;
- ✓ les communautés des zones frontalières vivront dans des environnements plus favorables à leur développement pacifique ;
- ✓ la résilience des communautés sera renforcée, en particulier celle des jeunes et des femmes, à travers le développement de leurs compétences et d'opportunités socio-économiques et l'accès aux services de base de qualité.
- ✓

Parce que

- la cohésion sociale et la confiance entre les communautés et autorités seront accrues ;

- les femmes, les jeunes et les leaders communautaires participent activement aux mécanismes formels et informels de gouvernance, de prévention et de gestion de conflits et développent des réponses adaptées pour une paix durable qui incluent leurs points de vue dans les solutions proposées.

La théorie du changement proposée contribue étroitement à celles des axes stratégiques 2 (Renforcement de la résilience des communautés face aux risques d'exposition à la radicalisation et/à l'extrémisme violent) et 3 (Consolidation de la paix et de la sécurité communautaire dans les zones frontalières) du portefeuille PBF.

- d) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet** (résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités.

L'implémentation des activités du projet s'articule autour de deux (02) résultats :

Resultat 1 : Les mécanismes et structures formels et informels de prévention, et de gestion de conflits, d'adaptation aux changements climatiques intégrant les femmes et les jeunes, sont opérationnels.

Le projet prévoit en premier lieu de conduire des activités qui visent à développer les capacités des communautés pour prévenir durablement les conflits et à s'adapter aux changements climatiques. (**Produit 1.1**) : Une étude sur le lien entre les conflits et les changements climatiques dans la région de Tahoua sera publiée afin de renforcer la connaissance des communautés sur le sujet. Aussi, le projet s'attellera à identifier et former 300 femmes, 200 jeunes hommes et 200 jeunes femmes sur la prévention des conflits, la culture de la paix et les changements climatiques. Une stratégie régionale de sensibilisation et de communication ainsi que son plan d'action sur l'adaptation au changement climatique et la consolidation de la paix accentuée sur les jeunes et les femmes sera développée et vulgarisée à travers des campagnes de sensibilisation dans les communes cibles pour renforcer leurs connaissances et en faire des vecteurs de changement. Des approches spécifiques d'engagements des jeunes seront développées avec leurs organisations.

Parallèlement, les capacités des structures communautaires formelles et informelles de prévention et de gestion de conflit seront renforcées de façon à promouvoir et intégrer les femmes, les filles et les garçons (**Produit 1.2**). Il s'agira dans un premier temps de redynamiser, créer et opérationnaliser des plateformes multi acteurs (Santé, police, Gendarmerie, Garde Nationale, Justice, Société civile) inclusives pour prévenir et gérer des conflits et leurs conséquences sexospécifiques. Le projet redynamisera et/ou mettra en place et appuiera les mécanismes inclusifs d'alerte précoce au niveau de chaque commune d'intervention afin de mitiger tout risque de conflit et préparer la population aux éventuels effets du changement climatique. Ensuite, les capacités des services de prise en charge des femmes, filles et garçons victimes des violences seront renforcées pour les rendre plus efficaces et efficaces dans leurs interventions. Pour une meilleure prise en compte des aspects liés au genre et changement climatique dans les communes cibles, le projet entend élaborer et ou réviser les plans de développement communaux et les plans d'investissements annuels pour une budgétisation sensible au genre et adaptés aux changements climatiques et la consolidation de la paix. En vue de garantir la prise en compte du genre, 40% de femmes et 40% de jeunes

feront partie des bénéficiaires directs. Ils participeront pleinement à toutes les étapes du cycle de gestion du projet. Des mécanismes de veille telque les commissions foncières et systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponses aux urgences sur les changements climatiques et la consolidation de la paix seront également redynamisés et ou créés pour une bonne mise en oeuvre des plans de développement communaux. Ces activités seront développées sur la base de la prise en compte des différentes dynamiques qui conduisent les membres de la communauté à se trouver dans des conflits.

Résultat 2 : La résilience des communautés, notamment des femmes et des jeunes, face aux effets des conflits est renforcée par des investissements socioéconomiques et opportunités d'emploi adaptés aux effets des changements climatiques.

Le projet s'appuiera sur les compétences, les ressources et l'expertise des groupes vulnérables en capitalisant sur leur résilience pour leur permettre de devenir des acteurs de leur propre développement, à travers la mise en oeuvre des activités visant la reprise économique locale, le renforcement des capacités des groupements de bénéficiaires sur les secteurs porteurs, et contribuer ainsi au développement durable et à la pacification de la région. Il se concentrera sur les infrastructures communautaires de résilience économique et les opportunités d'emploi adaptées au changement climatique.

Ainsi, le premier produit (**Produit 2.1**) s'attaquera à augmenter les revenus des femmes à travers des investissements sur les secteurs porteurs de leurs choix, et la mise en réseau à l'échelle nationale et sous régionale. Pour se faire, le projet créera et ou redynamisera les groupements et cooperatives en particulier des femmes, et les mettra en réseau pour des projets économiques durables. Ensuite, il appuiera l'opérationnalisation de ces structures dans toutes les communes d'intervention. Des approches spécifiques d'engagements des jeunes seront developpes avec leurs organisations dans ce même sens.

Concernant le second produit (**Produit 2.2**), l'accent sera mis sur la création d'infrastructures économiques locales adaptées à la chaîne des valeurs pour favoriser le relèvement économique des communautés, notamment en considernat les différents besoins et intérêts des jeunes et des femmes. Ceci passera tout d'abord par la dotation de chaque chef-lieu de commune d'un centre multifonctionnel économique adapté à la chaîne de valeurs et la professionnalisation et l'autonomisation des bénéficiaires des AGRs à travers le "buy from women". Le "buy from women" est une plateforme électronique développée par ONUFEMMES, disponible en plusieurs langues, personnalisable pour tout processus commercial dans l'écosystème local où les femmes et filles entrepreneures peuvent avoir un accès plus facile à démarcher des informations et des financements supplémentaires. La plateforme peut accueillir n'importe quel produit de base pour divers programmes d'autonomisation économique. Et enfin, ces groupements/coopératives et les réseaux seront accompagnés dans la commercialisation de leurs produits au niveau locale et régionale.

Enfin, le troisième produit (**Produit 2.3**) se concentrera à mettre en oeuvre des investissements locaux verts et résilients à travers la contractualisation communautaire bénéficiant aux différents intérêts et capacités des jeunes et aux femmes et des PME locales. Il s'agit de :

- La planification de l'adaptation de façon participative est renforcée et les investissements à mettre en oeuvre sont programmés (ex. estimation des coûts et bénéfices des options d'adaptation, analyses multicritères et sélection des mesures prioritaires, élaboration de programmes d'investissements annuels, études de pré-faisabilité, spécifications des normes techniques).

- La maîtrise d'ouvrage est renforcée et les investissements et mesures d'adaptation sont mis en œuvre, avec un accent sur la contractualisation communautaire (en particulier aux groupements de femmes et des jeunes) et la mise en œuvre par les PME locales.
- Ensuite, organiser 7 ateliers communaux pour développer un mécanisme de suivi des investissements et des mesures d'adaptation mis en place par les communes, avec l'appui des services déconcentrés et des communautés et intégré à la base de données des investissements à travers la méthodologie "Assessing Climate Change Adaptation Framework" (ACCAF). Le cadre d'évaluation de l'adaptation au changement climatique (ACCAF) a été élaboré par une équipe du World Resources Institute (WRI) afin de veiller à ce que les objectifs d'adaptation du mécanisme de financement de l'adaptation au niveau local (LoCAL) de l'UNCDF soient atteints. L'ACCAF est un cadre de suivi et d'évaluation qui s'intéresse aux éléments relatifs à l'adaptation du mécanisme LoCAL.

Résultats	Produits	Activités Phares
1. Les mécanismes et structures formels et informels de prévention et de gestion de conflits, d'adaptation aux changements climatiques intégrant les femmes et les jeunes sont opérationnels.	1.1 Les communautés, développent des capacités pour s'adapter aux changements climatiques et prévenir durablement les conflits	· Publier une étude sur le lien entre les conflits communautaires et les changements climatiques dans la région de Tahoua.
		· Identifier, former et équiper 300 femmes ; 200 jeunes hommes, et 200 jeunes femmes sur la prévention et la gestion des conflits, la culture de la paix et la médiation
		· Développer une stratégie régionale de sensibilisation et de communication et son plan d'actions sur l'adaptation aux changements climatiques et la consolidation de la paix, centrée sur les différentes perspectives des jeunes et des femmes
		· Organiser des campagnes de sensibilisation dans les communes cibles, sur l'adaptation aux changements climatiques et la consolidation de la paix
	1.2 Les structures communautaires formelles et informelles de prévention et de gestion de conflit promeuvent et intègrent les femmes, les filles et les garçons	· Redynamiser/Créer et opérationnaliser des plateformes multi-acteurs (Santé, police, Gendarmerie, Garde Nationale, Justice, Société civile) inclusives de prévention et de conflit et des conséquences sexospécifiques
		· Renforcer et/ou mettre en place et appuyer des mécanismes inclusifs d'alerte précoce au niveau de chaque commune d'intervention
		· Renforcer les capacités et équiper les services de prise en charge des femmes, filles et garçons victimes de violences
		· Élaborer et ou réviser les plans de développement communaux et les plans d'investissements annuels pour une budgétisation sensible au genre et adaptés aux changements climatiques et la consolidation de la paix
		· Mettre en place/redynamiser des mécanismes de veille (commissions foncières et

		<p>systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponses aux urgences) sur les changements climatiques et la consolidation de la paix</p>	
<p>2. La résilience des communautés, notamment des femmes et des jeunes, face aux effets des conflits est renforcée par des investissements socioéconomiques et opportunités d'emploi adaptés aux changements climatiques</p>	<p>2.1. Les revenus des femmes et des jeunes ont augmenté grâce aux investissements et un réseautage adapté</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Créer/redynamiser les groupements/coopératives et les mettre en réseaux, en particulier des femmes et des jeunes, pour des projets économiques durables. · Appui à l'opérationnalisation de micro-entreprises au bénéfice des femmes et des jeunes (femmes et hommes) dans les communes d'intervention du projet 	
	<p>2.2. Les infrastructures économiques adaptées à la chaîne des valeurs sont créées pour favoriser le relèvement économique des communautés, notamment des jeunes et des femmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Doter chaque chef lieu de commune d'intervention d'un centre multifonctionnel économique adapté à la chaîne de valeurs · Accompagner les bénéficiaires par des formations et financement de leurs AGRs et leur mise en relation avec le marché à travers le buy from women · Accompagner les groupements/coopératives et les réseaux dans la commercialisation de leurs produits. 	
		<p>2.3 : Des investissements locaux verts et résilients sont mis en œuvre à travers la contractualisation communautaire bénéficiant aux jeunes et aux femmes et des PME locales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Renforcer la maîtrise d'ouvrage et mettre en œuvre les investissements de résilience climatique adaptés (récupération des terres, points d'eau, Energie solaire, alternative aux énergies fossiles, recyclage du plastique...) · Organiser 7 ateliers communaux pour développer un mécanisme de suivi des investissements et des mesures d'adaptation par les communes qui sera intégré à la base de données des investissements à travers la méthodologie "Assessing Climate Change Adaptation Framework" (ACCAF) avec l'appui des services déconcentrés et des communautés

- e) **Ciblage du projet** – fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extraits et activités du cadre de résultats.

Adoptant une approche de projet pilote tendant à produire des résultats en vue d'une mise à l'échelle sur d'autres régions, le projet cible sept communes de Allela (département de Konni), Bagaroua (département de Bagaroua, Tébaram et Takanamat (département de Tahoua), Tillia (département de Tillia), Tassara (département de Tassara) et Tchintabaraden (département de Tchintabaraden). Le choix de ces zones pilote a été guidé par le plan d'action de la HACP qui a identifié des zones prioritaires d'interventions des projets de consolidation de la paix et qui a officiellement saisi la coordination du système des Nations Unies pour leur prise en compte en cas d'éventuelles possibilités de financement. C'est dire que le travail d'identification des zones d'intervention a été mené en amont par la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, partenaire stratégique de PBF.

Une consultation régionale a été organisée du 07 au 10 Avril 2022 à Tahoua. Le consortium a formulé une fiche qu'il a partagé pour la collecte des données auprès de l'ensemble des actrices du gouvernement, des organisations de la société civile intervenant dans la zone, des leaders locaux, d'opinion et religieux. Cet exercice a permis d'assurer la liberté de parole de chacun et confronter les grandes lignes de la note conceptuelle, les participants ont reçu une présentation détaillée des objectifs et résultats visés par le projet. Ils ont été invités à proposer des activités à réaliser pour l'atteinte des résultats visés par le projet.

D'autres activités complémentaires, se tiendront après l'approbation du projet pour garantir une meilleure appropriation et développer les mécanismes de durabilité des acquis du projet. Par ailleurs, le ciblage des villages d'intervention et des bénéficiaires directs et indirects du projet se fera d'abord lors de l'atelier de planification qui permettra de cibler les villages à travers des critères définis et validés par tous les acteurs. Au niveau des villages d'intervention, le ciblage se fera aussi sur la base des critères définis de commun accord avec les parties prenantes à travers une approche participative et inclusive.

D'ores et déjà, notons que les groupes bénéficiaires visés sont les communautés, y compris autochtones et personnes en mouvement forcé (refugiés, PDI), les associations à base communautaire de femmes et de jeunes, les leaders religieux et traditionnels ; les mécanismes communautaires de veille et d'alerte, la société civile, les ONG locales, les médias (notamment les radios communautaires) et les mécanismes décentralisés de gestion des conflits. D'autres composantes comme les Ministères de l'Intérieur et de la Décentralisation, de l'Environnement et de la lutte contre la désertification, de la Santé publique et de la population, de la Promotion de la Femmes et Protection de l'Enfants, le Conseil National des jeunes, les réseaux de femmes pour la paix, l'association des chefs traditionnels et les radios communautaires des acteurs clés dans la mise en œuvre du projet. Les membres des CCP et les autorités locales bénéficieront

des renforcements des capacités et participeront activement à la planification et la mise en œuvre des investissements socioéconomiques durables.

Le tableau ci-dessous résume le nombre de populations bénéficiaires ciblées par âge et sexe dans les communes d'intervention du projet. Une mise à jour de ce tableau sera faite lors de l'atelier de planification avec la participation de toutes les parties prenantes.

Communes	Age	Population	Bénéficiaires directs		
			Total	Hommes	femmes
Alléla	15-20	9279	928	545	383
	21-60	24452	2445	694	1751
Bagaroua	15-20	12853	1285	755	530
	21-60	34051	3405	1156	2249
Takanamat	15-20	7831	783	491	292
	21-60	20635	2063	585	1478
Tassara	15-20	4348	434	255	179
	21-60	11457	1145	326	819
Tchintabaraden	15-20	14203	1420	835	585
	21-60	67967	6796	1928	4868
Tébaram	15-20	9297	930	546	384
	21-60	24497	2450	696	1754
Tillia	15-20	6933	693	407	286
	21-60	9331	933	72	861
Total	15-20	64744	6473	3834	2639
	21-60	192390	19237	5457	13780
Grand Total		257 134	25 710	9 291	16 419

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Le projet sera exécuté selon les modalités directes implementation (DIM) de mise en œuvre directe par les agences. ONUFEMMES, UNFPA et UNCDF serviront d'agence d'exécution du projet tandis que des efforts seront déployés pour engager l'expertise des ONGs et partenaires nationaux ainsi que celle du Gouvernement (la HACP, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, le Ministère de la santé, de la population et des affaires sociales, le Ministère de l'environnement et de la lutte contre la désertification, le Ministère de l'entrepreneuriat des jeunes, etc.) en tant que partenaires de mise en œuvre.

Chaque agence assurera le suivi et le contrôle de qualité pour ses partenaires d'exécution avec un coordination globale de ONU FEMMES à tous les niveaux. Des mécanismes tant inter-agences qu'avec les partenaires de mise en œuvre ainsi qu'aux Ministères sectoriels impliqués dans l'implementation des activités du projet, seront mis en place. Pour cela, des assistants de terrain seront recrutés. Ils apporteront un appui technique et financier aux partenaires de mise en œuvre pour la préparation des rapports d'avancement des activités.

Par ailleurs, afin de maximiser l'efficacité et l'efficience selon la présence dans la région, chaque agence prendra la responsabilité des actions au niveau régional et rapportera à l'agence lead au niveau national en synergie et en bonne intelligence. La planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation sera fait de manière conjointe entre ONUFEMMES, UNFPA et UNCDF avec l'implication du secrétariat technique PBF et l'ensemble des parties prenantes. ONU Femmes en tant que lead du consortium veillera à la bonne marche de ce mécanisme pour l'atteinte des résultats du projet.

Conformément à son mandat, ONU Femmes met en œuvre essentiellement des programmes voués à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans plusieurs régions du Niger. Tous ces programmes encouragent le leadership des femmes et leur participation à la prise de décision dans les sphères publiques et privées. Dans le cadre de son mandat normatif, ONU FEMMES a appuyé le Gouvernement Nigerien pour améliorer le cadre légal à travers l'évaluation du plan d'action National 2017-2019 de la Résolution 1325 et à l'adoption d'un nouveau plan d'action de la résolution 1325 de deuxième génération pour la période 2020-2024 ; des contributions techniques à l'élaboration des politiques publiques notamment la nouvelle politique foncière rurale. Aussi, plusieurs résultats impactants ont été engrangés par la mise en œuvre des projets liés à l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Ces interventions ont contribué à une meilleure prise en charge des besoins sexo-spécifiques dans les mécanismes de prévention et de gestion de conflits, la prise en charge psychosociale à travers des mécanismes endogènes et modernes ainsi que l'autonomisation des femmes et des jeunes. L'objectif ultime est de construire des communautés plus fortes, dotées d'une culture de la paix, plus résilientes, capables de résister aux veillesités d'enrolement des différents groupes extrémistes armés.

Au Niger, UNCDF met en œuvre depuis 2014 le mécanisme d'adaptation au changement climatique (LoCAL) avec une phase pilote menée dans deux communes dans la région de Dosso. La phase pilote a eu des retours positifs, ce qui a conduit le gouvernement et UNCDF à étendre le programme dans 9 communes dans trois régions dont Tahoua, qui regroupent une population de plus de 515,000. Environ 64 investissements d'adaptation ont été financés et mis en œuvre sous maîtrise d'ouvrage des communes, bénéficiant directement à 118,000 personnes. Parmi les interventions financées par les subventions de résilience climatique, la récupération des terres dégradées a intéressé plus de 40%, réalisée à travers la contractualisation communautaire bénéficiant les populations locales. Le projet proposé vise donc à capitaliser sur cette expérience et étendre le mécanisme et les succès atteints à plus de communautés. UNCDF mettra au profit du consortium son expertise de financement innovant pour la mise en oeuvre du projet : la digitalisation des paiements (cash for work), l'éducation financière et le financement mixte des investissements (production d'énergie renouvelable, mise en place d'unité de production des produits agro-sylvo-pastoraux etc...). UNCDF, tout en appuyant les collectivités territoriales dans la planification et la budgétisation des actions de développement, renforce les capacités des femmes en leadership féminin ; ainsi le projet d'appui au développement économique (PADEL) de Maradi a accompagné des femmes pour participer aux élections locales. Aussi les structures de jeunes au niveau communal et départemental ont été appuyées.

L'UNCDF facilite l'accès aux capitaux publics et privés par les populations les plus démunies dans les 47 pays les moins avancés du monde (PMA). Dans le cadre de son mandat de fourniture de capitaux et d'instruments d'investissement, l'UNCDF offre des modèles de financement du « last mile » permettant de débloquent les ressources publiques et privées, notamment au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local. L'UNCDF s'appuie sur deux modèles de financement : l'inclusion financière, axée sur l'épargne, qui permet aux individus, aux ménages et aux petites entreprises de participer davantage à l'économie locale, en mettant à leur disposition les outils dont ils ont besoin pour sortir de la pauvreté et gérer leur situation financière ; et les investissements localisés – grâce à la décentralisation fiscale, au financement municipal novateur et au financement structuré de projets –, qui contribuent au financement public et privé sous-tendant la croissance économique locale et le développement durable. UNCDF a conçu un mécanisme de financement de l'adaptation au changement climatique pour promouvoir les communautés et les économies locales résilientes. Le mécanisme opère à travers des subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (SRCBP) combinées à un appui technique et de renforcement des capacités des gouvernements locaux.

La visibilité de l'action et du financement de PBF sera assurée auprès des audiences nigériennes et internationales. Les actions de communication mettront en lumière les bénéficiaires et les parties prenantes du projet ainsi que les résultats acquis dans le cadre du projet. Un plan conjoint de travail, de communication, de suivi et évaluation dédié à la mise en œuvre du projet sera élaboré en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes. L'unité de coordination veillera aussi à la gestion des connaissances des activités à travers des histoires à succès, les témoignages audio-visuels des bénéficiaires, des photos, de documentaire et des foires pour la promotion des produits des bénéficiaires du projet. Les supports de communication auront le logo du PBF, l'armoirie de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix et seront produits en concertation avec le secrétariat PBF.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
<p>Organisation de convocation: ONU Femmes</p> <p>Partenaires d'exécution : REFEP, Femmes médiatrices, ONG DIKO, ONG ADESP, ONG Karkara, ONG APAC, ONG Songes, SOS Femmes et enfants victimes de violence (S.O.S FEVV) Ministère de la promotion des femmes et la protection de l'enfant, ministère de la justice, ministère de la défense, ministère de l'intérieur, etc.</p>	8 251 218 USD	Fonds Propres, Japon, Allemagne, Italie, PBF, MPTF	Niamey	27	Oui Programme spécialiste Femmes Paix et Sécurité ; Expert genre et économie ; Expert genre et éducation: Spécialiste communication
<p>Organisation bénéficiaire : UNCDF</p> <p>Partenaires d'exécution :</p>	3 231 107	EU SNV ENABEL ASCIS PNUD	Niamey	7	Expert en développement local, Associée au Programme ;

Collectivités locales,					2 Experts en finance digitale ; Une communicatrice et VNU nationale
Organisation bénéficiaire : UNFPA	20.400.000 USD	Danemark Luxembourg Norvège, PBF BID Allemagne Italie Fonds réguliers	Niamey (Tillabéri) Zinder Tahoua (Agadez) Diffa	60 dont 7 à Tahoua (2 chargés de programme, 1 conseillère sage femme, 1 assistant au programme et 2 chauffeurs	Spécialiste Genre ; Spécialiste Jeunes ; Spécialiste Santé de la Reproduction ; Assistant financier
Partenaires d'exécution : APBE, ADKOUL					

b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquez les modalités de coordination et de supervision du projet et assurez le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à l'**annexe A** et joignez les mandats clés du personnel.

Une équipe de projet sera mise en place sur financement total du projet. Elle sera composée de :

- Un Coordonnateur (SB/5) basé à Niamey qui sera recruté par ONU Femmes pour superviser et coordonner la mise en œuvre globale du projet y compris le rapportage et l'implémentation d'activités qu'ONU Femmes a à charge.
- Un Chargé de projet (SB4), recruté par UNCDF pour mettre en œuvre les activités lui incombant et,
- Un Assistant au programme (SB/3) et un chauffeur (SB/2) qui seront basés à Tahoua et chargés d'appuyer la mise en œuvre d'activités sous la supervision de UNFPA

Le recrutement des membres de l'équipe se fera dans un souci de respect de l'égalité de genre, sur la base de critères définis conjointement par les trois agences.

Membre de l'équipe pris en charge sur le projet	Agence chargée du recrutement
1 Coordonnateur de projet	ONU Femmes
1 Chargé de projet	UNCDF
1 Assistant au programme	UNFPA
1 Chauffeur	UNFPA

La coordination du projet se fera à trois niveaux :

- Un **Comité de coordination régional** se réunira à une fréquence bi-mensuelle pour un suivi régulier de l'état de mise en œuvre au niveau local. Il se composera du Coordonnateur de projet, des chefs de sous-bureaux de Tahoua de UNFPA, des représentants des services techniques déconcentrés impliqués dans la mise en œuvre, notamment dans la supervision des prestataires et des représentants des partenaires de mise en œuvre, la société civile (ONG féminine), le Conseil Régional et le Gouvernorat ;
- Un **Comité de coordination inter-agences des points focaux PBF** du consortium se tiendra à une fréquence mensuelle à Niamey. Le contenu de ses réunions sera alimenté par les comptes-rendus mensuels de mise en œuvre produits par le Comité de coordination régional, et intègrera les experts en Finances et Suivi-Evaluation du UNFPA, UNCDF et ONU Femmes pour un suivi complémentaire, notamment concernant les procédures et l'avancée de l'exécution budgétaire,
- Le projet s'appuiera sur le conseil communal (un par commune cible) qui sera une instance de coordination intersectorielle, opérationnelle du projet et se réunira chaque trimestre sous le leadership du maire, de concert avec les leaders d'opinions, les représentants des bénéficiaires, les partenaires de mise en œuvre et les assistants terrain. Il donnera des avis sur la mise en œuvre des interventions et y traitera des difficultés rencontrées à cet effet. Ces comités se réuniront pour le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des dividendes de paix dans leurs communes respectives. Apportant un appui technique, les assistants terrain nationaux faciliteront ces réunions et produiront des rapports à l'attention des comités technique de suivi.
- Le projet s'appuiera également sur des mécanismes de gestion et de suivi de projet existant au niveau communal (tout en comblant le gap dans des communes ne disposant pas d'un tel instrument) en lien avec les interventions des autres agences. Instance de coordination intersectorielle, opérationnelle du projet, ce comité se réunira chaque trimestre sous le leadership du maire, de concert avec les leaders d'opinions, les représentants des bénéficiaires, les partenaires de mise en œuvre.

c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Capacités (humaines et financières) limitées des communes ciblées	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Le système de subventions basé sur la performance incite à la continuité et informe chaque année les besoins en soutien technique et en renforcement des capacités • Evaluation ex ante des capacités effectuée au niveau local et formation et

		assistance technique adéquates déployées au début du projet.
Risques d'exactions dans la zone du projet	Elevé	<ul style="list-style-type: none"> - Critère de sélection des villages se trouvant au moins à 100 km de la frontière avec le Mali et 20 km pour le Nigeria, - Contacts et échanges réguliers avec les services techniques et autorités locales pour connaître l'évolution du contexte sécuritaire, - Respect strict des mesures et recommandations de l'UNDSS, des Affaires étrangères, de la Défense Nationale, de l'Intérieur et toutes autres autorités locales dédiées, - Communication au PBF de risques majeurs impactant la mise en œuvre du projet, - Implication d'OSC locales dans la mise en œuvre du projet. - Faire de mission de suivi sous escorte militaire et privilégier les zones plus accessibles
Risque lié à un rejet du ciblage des bénéficiaires du projet par les communautés	Faible	<ul style="list-style-type: none"> - Les rencontres de préparation interagences ont permis d'identifier le type de

		<p>vulnérabilités à prendre en compte,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une consultation avec les parties prenantes et les communautés bénéficiaires a permis d’informer sur le groupe cible ; - Un atelier de planification opérationnelle est prévu dès le début du projet avec toutes les parties prenantes pour identifier de manière précise les bénéficiaires dans les villages retenus
<p>Risques liés au non-respect des mesures de COVID-19 qui entraîneraient la propagation de la pandémie au sein des communautés, voire la suspension des activités par les autorités locales</p>	<p>Moyen</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect strict des mesures barrières et gouvernementales pour la prévention de la COVID-19: la limitation de nombre des participant-e-s aux activités, selon les indications des autorités gouvernementales et locales; - Distribution des kits de prévention ; - Messages de sensibilisation pour les bénéficiaires ; - Diffusion des produits de communication en accord avec le strict respect des mesures gouvernementales
<p>Risque d’incompréhension de l’approche “Buy from women” par les communautés bénéficiaires</p>	<p>Moyen</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en amont lors de l’atelier de planification opérationnelle, avec

<p>qui limiterait la portée et la durabilité des interventions du projet</p>		<p>l'ensemble de l'équipe du projet dont les partenaires techniques, les organisations locales et les leaders communautaires pour faciliter la compréhension commune et identique de l'approche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distribution d'outils pédagogiques, - Sensibilisation des bénéficiaires à travers des foras
------------------------------------------------------------------------------	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- d) **Suivie / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Le projet fera une étude de référence qui permettra d'obtenir des données de base facilitant l'évaluation des indicateurs à la fin du projet.

Un plan conjoint de suivi-évaluation sera élaboré et mis en œuvre par toutes les agences avec l'appui du spécialiste S&E du secrétariat PBF et la participation des parties prenantes gouvernementales (services techniques des secteurs concernés) et locales (gouvernorat et communes). Ce plan s'alignera sur les prérequis en matière de S&E d'ONU Femmes, UNFPA et UNCDF. Au minimum, ce plan s'articulera autour de:

- Quatre (04) missions conjointes de suivi des indicateurs impliquant les responsables de suivi-évaluation des trois agences, à raison de deux (02) par an (tous les six mois) pour alimenter le rapportage mandataire des projets financés par le PBF,
- Participation active aux réunions mensuelles de coordination qui se tiennent au secrétariat PBF
- Deux (02) missions de suivi de l'état de mise en œuvre impliquant les responsables de projet (points focaux du projet basés à Niamey, en coordination avec le coordonnateur de projet et les services techniques déconcentrés et les autorités locales de Tahoua) auront lieu, à raison d'une (01) par an ;
- Une (01) mission de supervision conjointe après dix-huit (18) mois d'exécution, impliquant les chefs d'agence, des représentants des bailleurs de fonds, des représentants de la partie nationale et incluant l'équipe de communication conjointe pour assurer une visibilité de qualité des résultats du projet.
- Une évaluation finale réalisée de manière indépendante.

La mise en œuvre de ce plan conjoint fera appel à l'élaboration des outils spécifiques pour les suivis et l'évaluation interne. Ces outils tiendront compte du caractère conjoint du projet à travers son plan de travail des activités, et des cibles qui sont désagrégées (tranche d'âge, sexe...). Pour les activités nécessitant un rôle actif des bénéficiaires, le projet utilisera des enquêtes d'opinions pour s'assurer de l'adhésion des communautés et des réorientations au besoin.

Durant la phase de mise en œuvre, une enquête de perception sera conduite afin de développer de façon participative et inclusive une stratégie de durabilité des actions du projet. Cette stratégie sera validée en atelier et partagée à tous les acteurs.

Durant la phase de clôture du projet, une évaluation externe sera réalisée pour apprécier l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans le document de projet. Une équipe de consultants dont un consultant international sera recruté pour sa réalisation. L'expert suivi évaluation du secrétariat technique PBF apportera son appui tout au long du processus. Le rapport de l'évaluation, assorti des recommandations, sera soumis au PBF pour validation finale et enrichira la connaissance pour la préparation et l'exécution des futurs projets similaires.

Les données relatives à la mise en œuvre seront régulièrement recueillies, rassemblées et analysées en vue de permettre la prise de décision. Celles-ci seront complétées par des visites programmatiques des équipes techniques de l'ONUFEMMES, UNFPA et UNCDF et les autres partenaires du projet pour apprécier le progrès. Les acteurs tiendront des réunions de revue semestrielle de progrès pour analyser les progrès vers l'atteinte des résultats attendus. Ces discussions permettront de prendre éventuellement des mesures idoines pour accroître la performance du projet.

Un autre mécanisme de suivi sera les missions conjointes sur le terrain en collaboration avec le secrétariat technique PBF et la partie nationale aux côtés des agences d'exécution. Ces visites permettront de suivre l'état d'avancement des réalisations selon des objectifs prédéterminés, les difficultés rencontrées afin d'y remédier et identifier les leçons apprises de la mise en œuvre des projets. Ces missions conjointes seront également complétées par un suivi étroit du Comité Conjoint de pilotage et des agences concernées afin de faciliter l'élaboration des rapports narratifs et financiers finaux.

Un budget de 223 901.50 dollars US est prévu pour le suivi évaluation du projet. Une collecte de données de référence sera conduite en début et en fin de projet afin de mesurer les changements obtenus, et notamment de recueillir, de manière qualitative, le changement de perceptions des jeunes et de leur communauté (y compris leaders et autorités) sur le rôle des jeunes, particulièrement les filles dans la consolidation de la paix. Des consultants expérimentés seront engagés à cet effet. En outre, des prés et post tests seront administrés lors de chaque formation afin de mesurer aussi les connaissances sur les thématiques clés.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez

d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

Le projet sera mis en œuvre pendant 30 mois en adoptant une approche pilote, qui permettra notamment de démontrer l'efficacité de ses stratégies d'intervention et de mise en œuvre. Elle fournira d'abord des informations de référence pour bien renseigner les indicateurs. Ces données pourront aussi orienter d'autres interventions en vue d'un élargissement du projet à d'autres zones d'intervention, conformément à la visée d'utilisation catalytique des fonds PBF alloués à ce projet. Les résultats du projet ont également vocation à nourrir la mise en place de programmes cadres d'intervention capitalisant sur ces fonds catalytiques. Des synergies pourraient être trouvées avec les projets de résilience face à l'extrémisme violent de bailleurs de fonds comme la Banque mondiale (PRA) ou USAID (programmes de lutte contre l'extrémisme violent). A ce titre, il est prévu que l'équipe de projet procède, à la suite de la mission de suivi des chefs d'agence (18 mois après le début) à la validation d'un document de projet fondé sur les principaux résultats du projet, les bonnes pratiques, les leçons apprises, pour une mise à l'échelle dans d'autres régions confrontées aux enjeux similaires.

Un plan de communication conjoint, sera élaboré et mis en œuvre en collaboration avec le secrétariat du PBF, dès le début du projet pour accompagner l'ensemble des activités du projet. Un focus sera mis sur les produits et les résultats qui illustrent les effets et les changements observés à travers la mise en œuvre du projet, afin d'en assurer la visibilité.

La stratégie d'appropriation nationale du projet aborde à la fois les services de l'Etat (services techniques déconcentrés) et des membres des communautés (organisations communautaires) afin d'assurer la continuité de l'accompagnement et la pérennisation des acquis. Ces relais positionnés au sein de l'Etat et des communautés locales seront des personnes-clé dans la mise à l'échelle du projet. Les formations reçues leur permettront d'être impliquées dans l'accompagnement et le renforcement des capacités de leurs pairs dans les autres régions, et leur participation au mécanisme de coordination du projet permettra d'assurer l'alimentation régulière des leçons apprises du projet en vue d'une adaptation du modèle aux futures zones d'intervention.

Le caractère catalytique de ce projet permettra une capitalisation rapide de ses résultats, afin d'alimenter un programme conjoint sur la thématique mise en œuvre par plusieurs agences et piloté par le Bureau du Coordinateur Résident. Autres partenariats seront développés pour une mise à l'échelle du projet dans les 3 ans à venir, y compris sur la base des évaluations en cours des projets financés par le PBF dans la région de Tahoua.

Les éléments de durabilité du projet se trouvent surtout dans l'ancrage communal, ensuite par la responsabilisation des femmes et des jeunes à travers leurs associations/réseaux (le volontariat sera aussi le mode de fonctionnement de ces réseaux et associations). Ainsi donc, on aura d'une part renforcé les capacités individuelles des femmes et des jeunes et des élus, mais surtout on aura mis en place des réseaux opérationnels des femmes et des jeunes capables de participer dans les instances décisionnelles locales et nationales à travers les différentes plateformes mises en place par eux et pour eux. La stratégie de repli se fera à travers le partage intercommunautaire de bonnes pratiques, qui suscitera l'engouement et l'appropriation du changement par les communautés et également par la prise en compte des besoins des jeunes dans les plans de développement communaux et financement des activités relatives aux jeunes (budget participatif).

Par ailleurs, le projet s'appuiera sur les mécanismes déjà existant, mis en place par les différents partenaires intervenant dans la sécurité communautaire au Niger. En plus, les partenaires de mise en œuvre au niveau communal et régional bénéficieront de renforcement de capacités techniques et institutionnelles (appui à la mise en place du dispositif et outils durables et formation en mobilisation de ressources).

IV. Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

Veillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants: 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxième et troisième tranches.

Veillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxième et troisième tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquençage des projets.

La majorité des activités seront mises en œuvre par les partenaires d'exécution (ONG, Ministères et associations des jeunes). Les couts relatifs aux voyages ont été gardés au minimum dans l'optique que les agences complètent. Seulement 5% du budget a été au personnel pour permettre de donner beaucoup plus de ressources aux activités.

Le budget du projet comprend en plus du cout des activités, celui du personnel devant intervenir dans la mise en œuvre du projet. Il inclut également des lignes dédiées au suivi-évaluation, à la communication et l'évaluation finale.

Le cout incluant le carburant et DSA des missions sera imputé sur la ligne suivi & évaluation. En plus, les frais de formation pour le renforcement des capacités du staff seront supportés par

la ligne suivi & évaluation. A défaut, le projet pourra utiliser une ligne d'une activité qui relève de la thématique de la formation.

Les frais liés aux ateliers de lancement du projet et de planification seront également supportés par la ligne suivi & évaluation.

Les activités à exécuter par les partenaires seront clairement reflétées dans les documents de contractualisation. Le transfert des fonds et la justification se feront conformément aux procédures de l'agence du consortium contractante. Les partenaires d'exécution ayant reçu des fonds pour la mise en œuvre d'activités se feront audités conformément au plan d'audit de chaque agence membre du consortium.

L'évaluation finale du projet sera conduite sous le leadership de l'ONU Femmes. Ainsi, les fonds dédiés à cette activité font partir du budget alloué à ONU Femmes.

Le déblocage de la deuxième tranche pour les agences du consortium sera conditionné en plus d'exigences du PBF, par la satisfaction d'exigences internes à ces agences en termes de transfert de fonds aux partenaires et du niveau d'exécution d'activités. Le déblocage de la tranche sera aussi conditionné par la mise à disposition des bases de référence pour tout indicateur.

Les difficultés éventuelles qui empêcheraient le démarrage effectif d'activités pourront également réduire la performance dans l'exécution.

Le consortium à travers ONU Femmes est tenu d'informer le secrétariat PBF en cas d'évolution du contexte empêchant la conduite d'activités sur le terrain.

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel**.

Se référer à l'annexe D ci-joint

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité.

Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé ?		X	Les différentes agences ont engagé un processus de sélection de partenaire qui sera finalisé dès la réception des fonds
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		X	Les mandats sont en cours d'élaboration
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	X		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	X		Une mission conjointe de consultation des parties prenantes y compris les organisations des femmes et des jeunes s'est rendue à Tahoua du 7 au 10 avril 2022 pour informer et collecter les données utilisées dans l'élaboration du projet.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	X		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.		X	L'identification des bénéficiaires sur la base des critères bien définies se fera dès l'approbation du produit
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?		X	Les discussions seront finalisées à l'atelier de planification opérationnelle
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?		N/A	
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	X		ONU femmes est membre du de l'initiative conjointe et a participé à

			toutes les étapes de conception et élaboration du projet
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		Une mission conjointe de consultation des parties prenantes y compris les organisations des femmes et des jeunes s'est rendue à Tahoua du 7 au 10 avril 2022 pour informer et collecter les données utilisées dans l'élaboration du projet.
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?		X	Les indicateurs désagrégés seront finalisés au cours de l'atelier de planification opérationnelle
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		

<p>2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.</p>	X	
<p>3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.</p>	X	
<p>4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et coûts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?</p>	X	
<p>5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?</p>	X	
<p>6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.</p>	X	L'équipe du projet entend procéder à des vérifications rigoureuses pour que les achats ou les activités génératrices de revenus issues du projet respectent strictement les procédures internes des agences qui tiennent compte de ces considérations
<p>7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.</p>		X
<p>8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.</p>	X	UNFPA dispose d'un sou- bureau dans la région de Tahoua dont les moyens

			logistiques vont faciliter la mise en œuvre du projet.
--	--	--	--------------------------------------------------------

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in

	annual report if timing coincides)	consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to

comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.³⁸
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.

³⁸ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1 : Les mécanismes et structures formels et informels de prévention et de gestion de conflits, d'adaptation aux changements climatiques intégrant les femmes et les jeunes sont opérationnels.</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) ODDs 1 (cibles 1.2., 1.3., 1.4.), 5 (cible 5.1, 5.2, 5.5.), 8 (cibles 8.5, 8.7), 10 (cibles 10.2.), 13 (cibles 13.1 et 13.3) et 16 (cibles 16.1, 16.2). CRS PBF axes 2 et 3</p>		<p>Indicateur 1 a <i>% de communautés ciblées dans lesquelles les jeunes participent aux mécanismes et dispositifs communautaires de consolidation de la paix et de la cohésion sociale (Résolution 2250)</i> Référence : ND Cible: 80% des communautés ciblées</p>	<p>Mairie, HACP, ministère de l'Intérieur Rapport d'activités des mécanismes et structures Rapport d'activités du projet Fiche de satisfaction déposée au sein des mécanismes/ étude CAP de satisfaction Rapport d'évaluation finale</p>	<p>Semestre 1; 2; 3, 4, 5</p>
		<p>Indicateur 1 b <i>% des autorités qui reconnaissent l'apport positif des jeunes aux processus de consolidation de la paix</i> Niveau de référence : ND Cible: 80% des autorités</p>	<p>Rapport d'activités des mécanismes et structures Rapport du projet Rapport d'évaluation finale</p>	<p>Semestre 1; 2; 3, 4, 5</p>
		<p>Indicateur 1c <i>% de communautés ciblées dans lesquelles les femmes participent aux mécanismes et dispositifs communautaires de consolidation de la paix et de la cohésion sociale</i> Référence : ND Cible: 80% des communautés ciblées</p>		

	Produit 1.1	Indicateur 1.1.1 Nombre d'individus (hommes, femmes et jeunes) ayant acquis des compétences en prévention et gestion des conflits Niveau de référence : ND (desagregree par sexe et age) Cible: ND (desagregree par sexe et age)	Rapport d'activités du projet Enquete CAP	Semestre 1; 2; 3, 4, 5
	Les communautés, développent des capacités pour prévenir durablement les conflits et s'adapter aux changements climatiques	Indicateur 1.1.2 Nombre d'individus (hommes, femmes et jeunes) qui maîtrisent et utilisent les compétences d'adaptations au changement climatique et de prévention de conflit Niveau de référence: ND (desagregree par sexe et age) Cible: 80% des communautés formées (desagregree par sexe et age)	Rapport d'activités du projet Enquete	Semestre 1; 2; 3, 4, 5
	Produit 1.2	Indicateur 1.2.1 Nombre de mecanismes communautaires formels et informels appuyés et qui sont inclusifs (au moins 30% des femmes et 30% des jeunes) pour une meilleure prévention et gestion de conflit Niveau de référence : ND (desagregree par sexe et age) Cible : ND (desagregree par sexe et age)	Rapport d'activités du projet Enquete	Semestre 1; 2; 3, 4, 5
	Les structures communautaires formelles et informelles de prévention et de gestion de conflit promeuvent et intègrent les femmes, les filles et les garçons			

<p>Résultat 2 : La résilience des communautés, notamment des femmes et des jeunes, face aux effets des conflits est renforcée par des investissements socioéconomiques et opportunités d'emploi adaptés aux changements climatiques</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODDs 1 (cibles 1.2., 1.3., 1.4.), 5 (cible 5.1, 5.2, 5.5.), 8 (cibles 8.5, 8.7), 10 (cibles 10.2.), 13 (cibles 13.1 et 13.3) et 16 (cibles 16.1, 16.2). CRS PBF, axes 2 et 3</p>		<p>Indicateur 2 a Pourcentage des jeunes dont les capacités économiques sont renforcées durablement Niveau de référence : ND Cible: 80% de cibles appuyées en AGR</p>	<p>Enquête Rapport d'activités du projet Enquête CAP Rapport d'évaluation finale</p>	<p>Semestre 1; 2; 3, 4, 5</p>
		<p>Indicateur 2 b Pourcentage des femes dont les capacités économiques sont renforcées durablement Niveau de référence : ND Cible: 80% de cibles appuyées en AGR</p>		
	<p>Produit 2.1 Les revenus des femmes et des jeunes ont augmenté grâce aux investissements et un réseautage adapté</p>	<p>Indicateur 2.1.1 Nombre des jeunes qui ont amélioré leurs conditions de vie grâce aux investissements Niveau de référence : ND Cible : 80% des jeunes afirment que leurs conditions de vie sont améliorées grace à l'appui du projet</p>	<p>Rapport d'activités du projet</p>	<p>Semestre 1; 2; 3, 4, 5</p>
		<p>Indicateur 2.1.2 Nombre de femmes appuyées qui sont dans les réseaux Niveau de référence : ND Cible : 80% des femmes</p>	<p>Rapport d'activités du projet</p>	<p>Semestre 1; 2; 3, 4, 5</p>
		<p>Indicateur 2.1.3</p>		

		<p>Nombre de femmes qui ont amélioré leurs conditions de vie grâce aux investissements</p> <p>Niveau de référence : ND</p> <p>Cible : 80% des femmes affirment que leurs conditions de vie sont améliorées grâce à l'appui du projet</p>			
	Produit 2.2	Indicateur 2.2.1	Rapport d'activités du projet	Semestre 1; 2; 3, 4, 5	
	Les infrastructures économiques adaptées à la chaîne des valeurs sont créées pour favoriser le relèvement économique des communautés, notamment des jeunes et des femmes	Indicateur 2.2.1	Nombre d'infrastructures économiques créées adaptées au changement climatique		
			Niveau de référence : ND		
		Indicateur 2.2.2	Nombres de communautés (homme, femmes et jeunes) ayant bénéficié d'infrastructures économiques durables et qui les utilisent	Rapport d'activités du projet	Semestre 1; 2; 3, 4, 5
			Niveau de référence : ND		
		Cible : ND			
Produit 2.3	Des investissements locaux verts et résilients sont mis en œuvre à travers la contractualisation communautaire bénéficiant aux jeunes, aux femmes et aux PME locales	Indicateur 2.3.1	Rapport d'activités du projet	Semestre 1; 2; 3, 4, 5	
		Indicateur 2.3.3	Rapport d'activités du projet	Semestre 1; 2; 3, 4, 5	
		Nombre de communes qui ont entamé une transition vers des économies locales vertes et résilientes			

		grâce à l'intégration de ces domaines dans les plans et les programmes d'investissement locaux Niveau de référence: 0 Cible: 7		
--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--